

## RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2056 - MERCREDI 9 JUILLET 2014

Piétinement du processus électoral

## La responsabilité du gouvernement et de l'Assemblée nationale engagée

Au cours d'une récente séance pédagogique avec les délégués des institutions politico-administratives, la Céni a tenu, via son secrétaire général, à rappeler que le gouvernement central et l'Assemblée nationale bloquaient son travail en ce qu'ils n'ont pas encore rempli leur part du contrat. De l'apport financier au recensement en passant par la révision des dispositions constitutionnelles relatives au processus électoral, autant de préalables relevant de ces deux institutions qui tardent à baliser la voie du processus électoral 2013-2016.

La balle se trouve donc dans le camp des politiques qui ont intérêt à accélérer les choses en donnant notamment une réponse claire aux options levées par la Céni quant au changement de mode de scrutin tel que contenu dans la feuille de route transmise à l'Assemblée nationale. En attendant, la Céni continue à afficher une fermeté par rapport à son calendrier des élections locales, municipales et urbaines qu'elle refuse de modifier. [Page 11](#)



Une vue partielle de l'hémicycle du Palais du peuple, siège du Parlement



Des juges de la Cour suprême de justice

## JUSTICE

## Les neuf membres de la Cour constitutionnelle enfin nommés

Le chef de l'État a nommé lundi les neuf membres devant composer cette haute juridiction du pays appelée à remplacer la Cour suprême de justice. Aux trois membres récemment désignés par le Parlement sont venus s'ajouter six autres supplémentaires. Ces derniers ont été désignés par le président de la République et le Conseil supérieur de la magistrature conformément à la Constitution et aux lois du pays. Avec un effectif de neuf membres, la Cour constitutionnelle affiche aujourd'hui complet et peut maintenant siéger valablement. C'est pour la première fois de son histoire que le pays dispose de cet instrument juridique qui a la compétence de juger le président de la République et le Premier ministre. Cette haute cour est, par ailleurs, chargée du contrôle de la constitutionnalité des lois et des actes ayant force de loi. [Page 11](#)

## BAS-CONGO

## Les pharmaciens se font rares

Pendant que l'Ordre de pharmaciens attend assainir ce secteur, une carence en pharmaciens est constatée dans certaines provinces du pays dont le Bas-Congo. Le nombre de pharmaciens enregistrés dans cette province est insuffisant par rapport au besoin, a révélé le président provincial de l'Ordre de pharmaciens, Glory Mpanzu. En effet, moins de dix pharmaciens travaillent pour les cinquante-neuf structures sanitaires publiques (zones de santé et hôpitaux de référence) du Bas-Congo.

Pour faire face au manque de pharmaciens dans le Bas-Congo, le conseil de l'Ordre des pharmaciens de cette province compte sur l'implication des futurs pharmaciens que sont les étudiants de la faculté de Pharmacie de l'Unikin. Il leur est demandé d'aller exercer dans cette province à la fin de leurs études. [Page 12](#)

## LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

## La RDC bénéficiera d'un financement additionnel

De passage à Kinshasa, le directeur adjoint de l'équipe régionale pour l'Afrique de l'ouest et du centre de l'Onusida a annoncé l'allocation par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme des financements additionnels pour renforcer la lutte contre le sida. Pour ce faire, la RDC devra terminer la rédaction de sa note conceptuelle sur le sida dans laquelle seront reprises les priorités du pays en la matière pour pouvoir bénéficier de ces fonds. Sauf imprévu, cette tâche sera accomplie d'ici le 15 août. Pour les trois maladies précitées, il est prévu une enveloppe de près de soixante dix millions de dollars pour les trois prochaines années, a déclaré le Dr Leo Zekeng qui reconnaît toutefois l'insuffisance de ces ressources par rapport aux énormes besoins ressentis par la population. [Page 13](#)

## LIGUE DES CHAMPIONS-QUARTS DE FINALE

## Mazembe à Tunis en stage de préparation

Les Corbeaux du Katanga séjournent depuis le début de la semaine dans la capitale tunisienne pour un stage de préparation avant le match de la quatrième journée du groupe A des quarts de finale de la Ligue des champions contre Zamalek au Caire en Égypte. Au match aller, à Lubumbashi, Mazembe s'était imposé par un but à zéro, une réalisation du milieu offensif international zambien, Rainford Kalaba. L'objectif de ce déplacement est de permettre aux joueurs de s'acclimater en prévision de cette rencontre programmée en nocturne.

Trente joueurs ont donc embarqué à bord du MD83 du Voyage, en direction, non pas de Casablanca au Maroc comme initialement prévu, mais vers Tunis. La meilleure proximité avec l'Égypte et l'accès aux infrastructures adéquates auront finalement dicté le choix du staff dirigeant des Corbeaux sur Tunis. [Page 13](#)

## ÉDITORIAL

## Report

Disons-le sans détour, le report des élections locales est une décision sage que nombre de candidats attendaient et espéraient. Elle est sage pour plusieurs raisons dont une au moins nous paraît décisive : c'est que ce nouveau délai devrait permettre aux formations politiques en lice de peaufiner leurs programmes, d'affûter leurs arguments de présenter des projets convaincants.

Nous avons écrit ici même, à maintes reprises, que la pré-campagne électorale brille jusqu'à présent par l'absence d'engagements clairs des partis de la majorité comme de l'opposition. Ceci est frappant au plan national, bien sûr, mais plus encore au plan local puisque, à quelques exceptions près, l'on ne perçoit, dans les différents départements du pays, aucun frémissement annonciateur du débat attendu par les électeurs. Tout se passe comme si la classe politique congolaise se désintéressait, sans le dire bien sûr, d'un scrutin dont elle ne mesure pas l'importance et ne prête réellement attention qu'à la controverse sur le changement de Constitution.

Il est possible que le fait de retarder de quelques semaines les élections locales ne fasse pas bouger les lignes tant est pesante la machine des partis politiques. Mais il est possible aussi que ce nouveau délai réveille les consciences du haut en bas des appareils et que l'on voie enfin s'engager de véritables débats sur les enjeux locaux et nationaux du scrutin à venir.

Disons, au risque de froisser la susceptibilité de quelques ténors du monde politique congolais, que dans cette affaire le principal parti de la majorité, le Parti congolais du travail, porte de façon claire la responsabilité de ce qu'il adviendra sur la scène électorale. Si, en effet, celui-ci mobilise ses forces sur le terrain et montre par son activisme qu'il perçoit les élections locales comme un enjeu majeur, l'on verra certainement les autres formations politiques lui emboîter le pas et se lancer à corps perdu dans la bataille.

Une chose est certaine en tout cas aujourd'hui, c'est que rien ne serait plus désastreux pour notre pays qu'un nouveau rendez-vous manqué avec les citoyens.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## TRANSPORT AÉRIEN

## Jean-Luc Lagarrigue nouveau délégué d'Air France au Congo

**Le vice-président Afrique, Franck Legré, et le directeur général Afrique centrale d'Air France, Éric Chatard, ont officiellement présenté, lundi 7 juillet, aux autorités congolaises, le nouveau délégué de la compagnie aérienne en remplacement de son prédécesseur, Louis Vergeon, arrivé en fin de mission après six ans de service passés au Congo.**

Le passage de témoin entre Louis Vergeon et son successeur, Jean-Luc Lagarrigue, a été, pour le vice-président Afrique, une occasion de réaffirmer la vocation et l'engagement d'Air France d'accompagner le développement du Congo en parti-

culier et du continent africain en général. Selon lui, la compagnie entend offrir le meilleur d'elle-même pour satisfaire sa clientèle à destination du Congo qu'elle dessert avec 11 vols hebdomadaires, soit 7 en partance de Pointe-Noire contre 4 pour Brazzaville.

Au niveau continental, Franck Legré qui évoquait le développement entrepris, a indiqué que sa compagnie avait investi 500 millions d'euros consacrés à la rénovation des cabines, ce qui permettra de disposer de 30% de sièges en plus pour les vols en direction de Brazzaville.

Par ailleurs, tout en exprimant sa reconnaissance aux autorités congolaises pour leur soutien et le partenariat ayant permis

à Air France de développer davantage ses activités, le délégué sortant a indiqué que le Congo fait désormais partie de la cour des grands au sein de cette compagnie aérienne.

Fils d'un ancien agent d'Air France, Louis Vergeon qui a quitté le Congo deux semaines avant sa retraite, a félicité les autorités congolaises pour la construction d'un nouvel aéroport, un des plus grands et beaux d'Afrique centrale, a-t-il précisé.

La compagnie Air France dessert le Congo depuis plus de 70 ans. Son premier vol vers Pointe-Noire remonte à 1937 et en 1950 en direction de Brazzaville.

*Guy-Gervais Kitina*

## CONSTITUTION DE 2002

## Les handicapés expriment leur volonté de changement

**L'Union des informaticiens handicapés du Congo (UIHC) et l'Association Dynamique 2025 (Ad2025) ont, le 5 juillet à Brazzaville par voie de presse, demandé au président de la République de changer la Constitution du 20 janvier 2002.**

Outre les partis politiques, ces ONG faisant partie de la société civile congolaise, qui se sont exprimées pour la première fois sur ce sujet, justifient leurs propos du fait que le texte constitutionnel n'est plus bien adapté aux réalités sociales culturelles. « *La Constitution du 20 janvier 2002 n'est plus adaptée à nos réalités actuelles parce qu'elle a été élaborée à la fin des guerres civiles que le Congo, notre beau pays, a*

*connues, et en l'absence de plusieurs cadres politiques de l'opposition* », a expliqué Castard Nzaou-Pambou, président de l'UIHC. Seulement, la modification de la constitution du pays doit apporter tout particulièrement une amélioration de la philosophie politique, notamment avec l'apparition de nouveaux concepts de droit pour en finir avec les inégalités. Selon l'UIHC et Ad2025 : « *L'article 30 de cette Constitution ne parle pas clairement des droits de la personne handicapée.* » Les deux ONG qui se sont exprimées au nom des handicapés de toutes catégories confondues, ont poursuivi : « *Nous sollicitons qu'on ajoute ceci lors de l'élaboration de la nouvelle constitution : la personne handica-*

*pée a les mêmes droits que les autres c'est-à-dire que toute autre personne physique. La loi garantit et assure la promotion et la représentativité de la personne handicapée à toutes les fonctions politiques, électives et administratives.* »

Mais les deux associations ne se sont pas arrêtées là. Bien d'autres arguments ont été avancés pour expliquer la nécessité du changement de la loi fondamentale. En effet, les handicapés ont plaidé également pour l'obtention d'un quota pour les élections politiques, car disent-ils : « *Nous avons le droit et le devoir de travailler dans tous les domaines d'activités dans la mesure de nos capacités et de nos possibilités.* »

*Fortuné Ibara*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

## RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Afred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
www.lagaleriecongo.com

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CFCO

# Une longue attente pour les voyageurs à la gare de Brazzaville

**Et pour cause : le déraillement du train par un sujet de nationalité étrangère qui a bousculé le levier de l'aiguille n°21.**

De nombreuses personnes : femmes, enfants et hommes qui devaient emprunter le train Océan communément appelé Train Express dès 13h10, le 7 juillet, ont été obligés d'attendre pendant plusieurs heures pour pouvoir quitter la gare centrale de Brazzaville. « Il y a eu déraillement du train Océan vers 11h30 au triage. Le chef de triage était en pleine manœuvre avec ses agents pour placer la rame du train roc qu'on appelle vulgairement Express sur la voie n°1, afin de faire rentrer les voyageurs qui attendaient impatientement le départ du train. Ils ont été obligés d'attendre les agents du Chemin de fer Congo-Océan qui ont dû relever les quatre voitures dérailées », a expliqué un agent du CFCO. Pendant que le chef de triage



De nombreuses familles en attente de voyager à la gare centrale de Brazzaville, crédit photo Adiac.

manœuvrait pour placer la rame sur la voie principale, a pour-

suivi le même témoin, un sujet

mocratique du Congo en provenance de la gare PV, a bousculé

le levier de l'aiguille n°21. « Il a été bien repéré par les agents de manœuvre qui l'ont attrapé et l'ont amené au poste spécial de police CFCO-Brazzaville. C'est là où il se trouve actuellement. Donc nous ne pouvons pas vous donner le temps réel du départ du train », a-t-il ajouté.

Selon des informations recueillies au poste de police de la gare, cet individu est un malade mental qui ne jouit pas de toutes ses facultés. Sauf que loin d'être un fait banal, cet acte devrait attirer l'attention des responsables du CFCO afin qu'ils prennent toutes leurs responsabilités en sécurisant leurs installations dans la ville capitale où des usagers sont souvent exposés aux risques à certains endroits (passages à niveau).

« La gare du CFCO est perméable, elle est différente de la gare de Pointe-Noire où tout est fermé. Ici n'importe qui traverse les voies ferrées, c'est un handicap », a regretté un autre agent du CFCO.

**Parfait Wilfried Douniama**

## SECTEUR PRIVÉ NATIONAL

### Une nouvelle convention pour les entreprises forestières

**Le nouveau texte qui était très attendu par les employeurs et les travailleurs, a été signé le 5 juin à Brazzaville, au terme de près d'un mois d'âpres discussions.**

La nouvelle convention abroge et remplace celle des entreprises agricoles et forestières signée il y a vingt-deux ans. Elle prend en compte les nouveaux enjeux sur le développement durable ainsi que les nouveaux métiers qui ont vu le jour au sein des entreprises forestières. Comme toute convention, celle-ci vise à améliorer les rapports de travail entre les employeurs et les travailleurs de ce secteur.

Au nombre des domaines qui figurent dans ce nouveau texte : la sylviculture, le génie forestier, l'abattage, l'ébranchage, le sciage, la carbonisation, la menuiserie et la construction de maisons en bois. Les unités de transformation du bois, ainsi que les entreprises d'inventaire et d'aménagement forestier sont aussi concernées. Figurent également des métiers de laboratoire et d'analyse, les métiers de communication, etc. Ce document fait une place honorable à la sécurité, l'hygiène et la santé sociale au travail. On y trouve même quelques dispositions sur les primes de panier, de diplôme et d'ancienneté.

En annexe, quelques documents divers tels que la grille des salaires pour les différentes catégories reconnues, de la 2 à la 12. Un chapitre est également consacré à la classification des métiers avec les catégories correspondantes. Si certaines ont connu une évolution, d'autres ont chuté dans leur valorisation. C'est ainsi que, par exemple, la nouvelle convention place le responsable de la communication à la 7e catégorie. En clair, celui-ci ne compte pas parmi les agents de maîtrise. Il est vrai que dans l'ancien document, ce poste ne figurait pas.

Le nouveau texte, qui ne se veut pas figé, prévoit des dispositions particulières avec la possibilité accordée aux entreprises d'asseoir des accords d'établissement pour des cas précis. « Ce nouveau dispositif devrait conforter davantage la croissance de la branche, le cursus professionnel, l'évolution des travailleurs et devrait favoriser le dialogue social », a souhaité l'un des signataires de cette convention. Ce texte est le fruit d'une série de consultations qui, au bout du compte, ont réuni, autour de la table, des représentants du patronat (UniCongo) et les partenaires sociaux (CSTC, CSC et Cosylac) sous l'autorité de l'administration du travail.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

### Des écoliers initiés à l'usage des supports numériques

**L'institut Vilouka, établissement d'enseignement, a clôturé l'année scolaire le 5 juillet à Brazzaville, par une séance de partage d'expérience sur l'usage des supports numériques d'apprentissage à l'école primaire.**

L'objectif est de sensibiliser un large public aux applications de la révolution numérique dans le domaine de l'éducation. Et de se rendre compte de l'expérience acquise par les écoliers ainsi que de présenter des séquences de démonstration sous la forme d'un enseignement fondé sur des supports didactiques numériques.

Pour remonter les faits, l'établissement a bénéficié au mois d'avril dernier, d'un don de la fondation MTN-Congo composé d'une plateforme informatique et d'un accès Internet. L'offre de ce don s'inscrit dans le cadre du partenariat école-entreprise. L'exploitation du matériel informatique s'est structurée, dans un premier temps, autour d'une expérimentation de l'utilisation des supports numériques d'apprentissage à l'école primaire et par la suite, de la constitution progressive d'une base de don-

nées pour développer un centre de ressources scolaires numériques.

« On ne peut pas procéder à la restauration scolaire sans favoriser les initiatives d'expérimentation de l'innovation scolaire. Parce que notre système scolaire a été sinistré par un certain nombre d'événements, le gouvernement a utilisé tous les moyens dont il dispose pour remettre les bâtiments mais il faut donner un statut à l'innovation scolaire et aux écoles qui sont pilotées par des chercheurs », a expliqué un enseignant de l'Institut Vilouka.

Parmi les innovations à l'école primaire, on compte également l'usage des supports numériques et des logiciels appropriés qui améliorent les résultats et le niveau de compréhension des élèves. Pour les enseignants, ces mêmes supports favorisent la recherche pédagogique. En tout cas, sensibiliser les écoliers aux supports numériques pourrait faciliter à long terme leur insertion professionnelle et leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement des technologies utilisées au quotidien. « Nous avons travaillé sur l'échec scolaire, sur la manière d'analyser

les problèmes d'un enfant et avons apporté des solutions probantes. L'expérience a été partagée avec d'autres écoles. Nous avons aussi travaillé sur la manière de passer à une école magistrale où l'enseignant est le seul à parler à une école autonome où l'élève est beaucoup plus autonome et où la relation pédagogique entre l'écolier et le maître change complètement », a-t-il ajouté.

L'innovation scolaire est encouragée par la Conférence des ministres de l'Éducation des pays africains et malgache (Confemen), qui compte actuellement quinze États africains membres. Les écoliers sont à la pointe. Par ailleurs, l'écart entre les pratiques n'est pas forcément synonyme de plus grandes aptitudes chez les jeunes écoliers car l'Institut Vilouka n'a pas assez de matériel informatique. Du coup, l'analyse relative à la fameuse fracture numérique dans certaines écoles, à l'instar de celle-ci, peut s'expliquer par le nombre pléthore des élèves par salle de classe et par niveau d'étude. Il n'empêche que bientôt, plus un seul métier ne pourra se passer de l'informatique.

**Fortuné Ibara**



# OFFRE D'EMPLOI

SIAT S.A.  
2, rue de la Pointe Hollandaise, Mpila  
B.P. 50-Brazzaville, République du  
Congo  
Tél. : (242) 05 770 14 61

Dénomination du Poste : Opérateur de Production  
Nombre de Postes : 07  
Classification/Catégorie : 5/1  
Direction : Technique

tifs

- Connaissance théorique et pratique des systèmes mécaniques
- Capacité à s'intégrer dans une équipe
- Capacité à réaliser des montages complexes suivant un plan ou un schéma
- Capacité à lire et interpréter un dessin ou un plan
- Capacité d'apprentissage remarquable
- Connaissance en informatique : Word+Excel
- Langues (parlé et écrit) : Français courant et Anglais (niveau élémentaire)

## Missions générales

- Fabrication des cigarettes sur les machines de production

## Activités essentielles

- Conduite des machines de production
- Autocontrôle qualité des produits
- Auto-maintenance des machines de production

## Qualification/Expérience

Niveau : BAC+2 en mécanique générale ou maintenance industrielle  
Age : 22 à 30 ans environ, justifiant de préférence d'une expérience d'au moins 5 ans dans une grande Société industrielle  
Nationalité : Congolaise (Congo Brazzaville)

## Compétences/Connaissance

- Dynamique, courageux, disponible, flexible et actif sur le terrain
- Connaissance théorique et pratique sur les courants continus et alterna-

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 08 Août 2014 à la SIAT BP : 50 Brazzaville- Rép. du Congo-Brazzaville Téléphone : +242 05 770 14 61

## Dossier de candidature

### Composition :

- Lettre de motivation incluant les noms et qualité de 03 personnes de références.
- CV daté de moins d'un mois

Le tout sous pli fermé, à l'attention de Monsieur le Directeur Général de la SIAT.

Fait à Brazzaville, le 07 Juillet 2014

La Direction Technique



## AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf: Appel d'offre CG/CRF/WF/Travaux/02

Dans le cadre du projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du plateau Batéké » avec le soutien financier de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement, la Croix-Rouge Française (CRF) et la Croix-Rouge Congolaise (CRC) souhaitent réaliser les travaux ci-dessous :

Trois (3) systèmes d'approvisionnement en eau potable

-Système d'approvisionnement en eau potable sis à Nkouo, dans le district d'Ignié.

-Système d'approvisionnement en eau potable sis à Ingah, dans le district de Ngabé.

-Système d'approvisionnement

en eau potable sis à Imvouba, dans le district de Ngabé.

Nous invitons les opérateurs économiques souhaitant soumissionner à ce marché à venir retirer un dossier moyennant la somme de 50,000 F CFA contre reçu au plus tard, le 18 juillet 2014 à 16H00, à la Croix-Rouge Française à l'adresse ci-dessous :

Croix Rouge Congolaise / Croix-Rouge Française  
8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la fonction publique)  
BP 14888  
Brazzaville / République du Congo

La date limite de dépôt des dossiers d'appel d'offres est fixée au 14 août 2014 à 16H00 précises.



Gestion des Mutuelles du Personnel, Tontines, APE et Clubs sur Internet, Tablettes et Téléphones portables : Révolution ou Evolution ?

- Promotionnel National, pour toute inscription avant le 31 Juillet 2014, bénéficiez de 6 mois d'abonnement gratuits. Code Promotion à retenir pour saisie sur le site : LM987654

- Site : [www.mytontines.com](http://www.mytontines.com)

- Email : [contact@mytontines.com](mailto:contact@mytontines.com)

- Skype : mytontines

- Représentation Nationale : Voir sur le site

## IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« L'électricité constitue un produit vital sans lequel aucun vrai développement n'est possible. »

**Édouard Dahomé, directeur Afrique et accès à l'énergie d'EDF, Jeune Afrique, 8 juillet 2014**

« Le capitalisme familial est le trait dominant de toutes les PME de toute la planète ! Par conséquent, travailler dans les PME, c'est travailler avec des familles. »

**Jean-Michel Severino, président d'investisseurs et partenaires pour le développement, le Magazine de l'Afrique, juin - juillet 2014**

« Je pense qu'il y a des moments, lorsqu'on gouverne, où il faut être capable d'écouter, de dialoguer et d'adapter ce qu'on doit faire ! »

**Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et porte-parole du Gouvernement (France), Europe 1, 3 juillet 2014**

« La démocratie est un processus, pas un état final. Des élections libres, justes et transparentes sont la marque de ce processus. »

**Tulinabo Mushingi, ambassadeur des USA, le Faso.net, 02 juillet 2014**

« Si le match de football fascine, ce n'est pas par sa seule capacité mobilisatrice ou par ses ressorts pathétiques mais parce qu'il met à nu, à la façon d'un drame caricatural, l'horizon symbolique majeur de nos sociétés »

**Christian Bromberger, ethnologue et essayiste français, Le monde diplomatique, juin 1992**

## CIMENTERIE DE MINDOULI

## La première production attendue en mi-2015

**Malgré les difficultés liées à l'approvisionnement en matériaux sur le site depuis le début de ce chantier, les travaux de construction de la cimenterie Diamond Cement Congo, à Mindouli dans le Pool, avancent à un rythme satisfaisant.**

À ce jour, les travaux sont exécutés à environ 40% alors que les premières productions de cette usine sont attendues dès le deuxième trimestre de l'année 2015. Le ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé a visité le chantier le 7 juillet. Isidore Mvouba a exprimé son satisfecit quant au niveau d'avancement des travaux. Sur ce site qui s'étale sur 35 hectares, financé à hauteur de 50 milliards FCFA, deux principales usines se construisent simultanément, avec d'autres structures connexes parmi lesquelles un grand dépôt.

**Le calcaire d'abord**

La première unité dont le pourcentage d'exécution est estimé déjà à 40%, servira à exploiter le calcaire, avant de l'envoyer vers la deuxième usine qui le transformera en produit fini. « Sur le terrain, on est en train de construire deux usines de production. La première unité consiste à exploiter le calcaire et

la deuxième usine elle, recevra ce calcaire pour le rendre en produit fini. Nous sommes à présent à 40% des travaux de génie civil et d'ici à deux mois nous allons atteindre les 60%, avant d'amorcer la construction des installations mécaniques jusqu'à la phase de production », a précisé le directeur général de la société Diamond Cement Congo, Clément Mawouli Ayaley.

Après l'étape de la construction du génie civil, le cap sera mis sur la construction des installations mécaniques afin d'envisager la phase de production au début de l'année 2015.

La cimenterie Diamond Cement Congo en construction, aura à terme, une capacité de production annuelle de 600.000 tonnes de ciment, extensible jusqu'à 1 million de tonnes.

« Cette usine produit 600.000 tonnes de ciment, extensibles à 1 million par an. C'est une très grande usine qui va créer de la valeur ajoutée. Si l'on peut faire un calcul en tenant compte des usines qui se mettent en place, on peut dire que dans les années à venir, le Congo pourra satisfaire sa demande intérieure et exporter au niveau des pays de la sous-région », a ajouté le ministre d'État, confiant de voir ce gigantesque projet aboutir avec succès.

Encore à l'étape du génie civil, Diamond Cement Congo, société de droit congolais, emploie déjà 250 personnes dont 180 Congolais.

**Objectif pour le Congo : 3.750.000 tonnes par année**

Une fois achevée, le Congo se dotera de trois cimenteries, parmi lesquelles la Sonnoc, basée à Lou-tété, dans la Bouenza, d'une capacité de 300.000 tonnes par an ; et Forspak, déjà opérationnelle à Dolisie dans le Niari, avec une capacité de production annuelle de 300.000 tonnes. Une autre usine de ciment de 650.000 tonnes de capacité annuelle est aussi en construction actuellement à Hinda, dans le département du Kouilou.

Les quatre porteront la production annuelle du ciment au Congo à 2.250.000 tonnes par an. Cette production augmentera davantage dans les prochaines années, jusqu'à atteindre à 3.750.000 tonnes par année, avec la construction de la cimenterie (Dangoté), la plus grande du genre, d'une capacité de production annuelle de 1.500.000 tonnes par an.

Avec cette capacité, le Congo pourrait atteindre ses objectifs et combler totalement son déficit en matière de ciment mais surtout le pays pourrait exporter dans la sous-région et partout dans le monde.

**Firmin Oyé**

## PROJETS D'ÉLECTRIFICATION DE BRAZZAVILLE

## Les populations du quartier Jacques Opangault plaident leur cause

**Malgré les résultats probants auxquels est parvenue la Société nationale d'électricité (SNE) dans ce quartier, les habitants de la zone 7 Lounda, à travers le président du Collectif qu'ils ont formé, Rodrigue Koumou, lancent un cri du cœur en vue de l'installation rapide d'un troisième transformateur de courant.**

« Notre inquiétude est que l'on ne veut pas que nos deux transfo existants puissent cramer, du fait que les gens ont pris le goût de tripoter le courant anarchiquement ici avec des risques pour les installations », dénoncent ces populations. À cet effet,

elles demandent à la SNE de diligenter les travaux d'érection d'un troisième transformateur comme cela avait été promis, afin d'éviter que ces installations ne puissent être mises à mal.

« Depuis que 45 poteaux ont été remis avec un câble de 500 mètres, la SNE avait envoyé ses agents faire une étude de faisabilité pour la construction d'un nouveau poste pour désengorger le réseau existant. Récemment, il y a un câble de haute tension qui a cramé à Jacques Opangault », relève Rodrigue Koumou, président du Collectif des habitants de la zone. Et d'ajouter : « On a passé une semaine et demie sans électricité. Il faut décentraliser le courant, surtout que le terrain pour l'érection d'un nouveau transfo a déjà été acquis. Il ne

reste qu'à la SNE de verser l'argent pour que la propriétaire de la parcelle libère l'espace. La distance du dernier transfo à notre zone fait au moins 900 mètres. Depuis, il n'y a pas eu de suite. »

Dans la dynamique de fédérer les énergies de toutes les forces vives dans le processus, le président du Collectif œuvre à impliquer davantage les habitants de la zone à une grande vigilance et à cultiver une prise de conscience entière à tous les niveaux. « Le projet de construire le nouveau poste est attendu fiévreusement par la population. Pourquoi ce projet ne pourrait-il pas démarrer maintenant alors que l'on est en saison sèche ? », s'interroge Rodrigue Koumou.

**Guillaume Ondzé**



## FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

## INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

SÉCURITÉ SOCIALE

# La CNSS s'implante à Djambala

Les retraités du département des Plateaux devaient parcourir plus de 400 kilomètres pour se rendre à la direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), à Brazzaville, afin de toucher leur pension. Avec l'implantation d'une direction départementale, les services de la CNSS sont désormais proches de leur résidence

Certains départements possèdent des directions départementales, tels que les deux Cuvettes, la Sangha, la Likouala, le Niari, la Bouenza, la Lékoumou. Mais pour le cas des Plateaux, les opérations se faisaient depuis la direction générale, qui envoyait ses agents payeurs ; ou alors, les retraités faisaient eux-mêmes le déplacement lorsqu'ils

avaient raté l'agent payeur. Construit à Djambala, chef-lieu, le bâtiment administratif de la direction départementale de la CNSS des Plateaux est annexé à la villa destinée au directeur départemental, pour un montant de plus d'un milliard. Le ministre d'État, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, les a tous deux visités le 4

juillet, après les avoir inaugurés. Le bâtiment administratif, de type R+2, est de style cubique et d'une architecture monolithique. Tandis que la villa du directeur départemental est de forme rectangulaire avec une superficie de 254m<sup>2</sup>. Cet ouvrage architectural vient répondre à l'une des préoccupations du gouvernement qui est de rapprocher les

organismes de sécurité sociale des assurés sociaux. D'autre part, le gouvernement veut traduire dans les faits sa promesse de restructurer la protection sociale pour l'étendre, dans ses aspects de base, à l'ensemble de la population congolaise. « Des immeubles du genre réservés à Brazzaville deviennent une réalité chez nous, prouvant la consolidation du service de proximité », a déclaré l'administrateur maire de Djambala, Albert Ngouloubi. Le ministre d'État, Florent Ntsiba, a félicité la CNSS pour des économies consenties car la réalisation de cet ouvrage a coûté deux milliards environ. Il a souligné que la prochaine localité choisie pour l'inauguration d'un édifice semblable est Kinkala dans le Pool.

conseil d'administration, avant d'ajouter : « C'est une dette que l'État doit payer. Et l'État a un représentant qui est le chef de l'État (...) Il faudrait que le chef de l'État essaie de penser à nous afin de résorber cette situation. » Par ailleurs, le directeur général de la CNSS, Évariste Ondongo, a invité les assurés sociaux, tout comme les travailleurs de la Caisse qui évolueront dans ces locaux, de garder ceux-ci toujours propres. « Aux bénéficiaires de ces ouvrages, construire est une chose, entretenir est une autre. Nous insistons sur la nécessité d'entretenir ce bijou », a conclu à son tour Florent Ntsiba. Notons que la direction départementale a été inaugurée en présence du préfet du département, du président du conseil départemental, des députés et des cadres du district. Profitant de cet événement qui a mobilisé les populations des Plateaux, le ministre d'État s'est entretenu avec les sages de cette contrée. Avec eux, ils ont fait un tour d'horizon des questions politiques, économiques et sociales. Chacun a pu édifier le ministre de ses préoccupations.

### L'État interpellé sur la dette

Les membres du conseil d'administration ont rappelé une fois de plus le problème des arriérés de pension. « Nous adressons nos félicitations à la direction générale de la CNSS et au gouvernement. (...) Nous accumulons 16 trimestres d'arriérés, un peu plus de 123 milliards de FCFA qui ne sont pas encore payés », a déclaré Paulin Ossombi, un des membres du

Nancy France Loutoumba



Le siège de la CNSS à Djambala





**Assurances et Réassurances du Congo**

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE      ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE      ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE      ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE      ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT      ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

**ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU**

**Protégez votre entreprise dès maintenant!**



**Promotion Spéciale**

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

**A 49.000 TTC**



**Onduleur APC 650 VA**

Prix : **55.000 TTC**



**Spécificités**

- \* Intel Celeron N2820 quad-core processor (1.86 GHz/ 2.0 GHz w/ Intel Burst, 4-bit version)
- \* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- \* 15.6" HD Widescreen CineCrystal LED LCD
- \* Acer Crystal Eye HD Webcam
- \* French Keyboard, Boot-up Linux OS
- \* DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000 TTC**



**Cartouche HP 122 N/C**

Prix : **8.500 TTC**



**Cartouche HP 21 N/C**

Prix : **73.500 TTC**



**Spécificités**

- \* Impression, Numérisation, Copie
- \* A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- \* 1 port USB 2.0 haut débit
- \* Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- \* Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO  
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



## AFFAIRE NTSOUROU

## L'enquête de moralité se poursuit

**Les accusés dont bon nombre ont été arrêtés le 16 décembre dernier au domicile de l'ex-colonel Marcel Ntsourou, sont entendus par la justice, lors de la session criminelle dirigée par le président de la Cour d'Appel de Brazzaville, Christian Oba.**

L'enquête de moralité des accusés dans l'affaire opposant l'ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité (CNS), Marcel Ntsourou et autres au ministère public et à l'État congolais pour : rébellion, association de malfaiteurs, détention illégale d'armes et munitions de guerre, coups et blessures volontaires, assassinat et atteinte à la sûreté intérieure de l'État s'est poursuivie les 7 et 8 juillet. Les prévenus entendus le 7 juillet sont en majorité issus de la Direction centrale des renseignements militaires (DCRM) détachés auprès de l'ex-colonel Marcel Ntsourou au CNS. En effet, les dernières audiences ont permis à la cour d'en savoir un peu plus sur les uns et les autres. On sait par exemple que le sergent Arthur Ngolali, né le 21 juillet 1977 à Akana (département des Plateaux), est sorti de l'École nationale des sous-officiers de Gamboma. Jusqu'à son arrestation en décembre dernier, il assurait la garde de l'ex-colonel Marcel Ntsourou. Poursuivant l'enquête de moralité, le ministère public et la Cour d'Appel ont interrogé s'ils bénéficiaient des indemnités auprès du CNS. D'après lui, il ne bénéficiait que de l'alimentation pendant qu'il assurait les gardes à son poste. Quant à Clément Kimpala, sergent-chef sorti de l'école du commandement et détaché depuis le 12 août 2009 auprès de Marcel Ntsourou, il a été arrêté pendant qu'il assurait sa garde et n'a jamais reçu la note de sa hiérarchie mettant un terme à son détachement. Davy Matsoukou, vendeur de charbon, habitant le village Kibossi, dans le département du Pool, a clamé son innocence et a expliqué qu'il ignorait la cause de son arrestation.

Parmi les accusés qui ont été entendus figurent aussi le sergent Madzou Ambou. Engagé dans l'armée à l'âge de 15 ans, il a été arrêté au domicile de l'ex-colonel ; le sergent Audrey Miéré, affecté à la sécurité rapprochée ; Rufin Likibi Anka, le chauffeur de Marcel Ntsourou depuis 2007, auditionné également lors du procès du 4 mars ; le jardinier Biyela Banzounzi, né le 13 mars 1987 à Pointe-Noire ; Rock Gandzien, laveur de voitures ; Nkou Yochi, né le 3 octobre 1986 à Gamboma.

Lydie Gisèle Oko

## FRANCE

## Un enfant de troupe congolais reçu par le président François Hollande

Un communiqué de presse de l'ambassade de France au Congo signale que Franck Louzolo Banzouzi, élève à l'École militaire préparatoire Général Leclerc, a été reçu le 7 juillet, au soir, à l'École militaire de Paris.

L'enfant de troupe congolais était en compagnie de jeunes venus de 80 pays qui se sont rendus en France pour prendre part aux festivités de la fête nationale du 14 juillet. Au cours de cette soirée, certains d'entre ces jeunes ont été choisis pour échanger avec le président français, poursuit le communiqué. « Pour l'occasion, un drapeau national congolais et sa garde défilèrent en tête du dispositif militaire français et quatre jeunes participeront à une parade en fin de défilé. Nul doute, Franck Louzolo Banzouzi rapportera au pays une image forte de son séjour en France », souligne le communiqué.

Rappelons que la fête nationale du 14 juillet en France est placée cette année sous le signe du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Les Dépêches de Brazzaville

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

## 3.000 enseignants du primaire et secondaire seront formés

**Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de ce projet, un atelier de validation de ce document s'est ouvert le 8 juillet, à Brazzaville, sous le patronage, du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Brice Hilaire Ounounou.**

Organisé par le ministère de tutelle avec l'appui technique de l'Unesco, cet atelier qui va durer quatre jours, entend restituer aux différents acteurs et partenaires de l'éducation, les résultats d'un travail ardu d'élaboration des modules de formation pour les enseignants. Ces modules de formation portent sur la pédagogie, la gestion scolaire, l'évaluation, la recherche action, la didactique TICE et le module de déontologie. Ils serviront à former environ 3.000 enseignants du primaire et du secondaire par un processus dynamique de formation continue au Congo. « Ces modules destinés à renforcer les capacités d'action des enseignants du Congo, visent l'accroissement de façon significative des performances professionnelles des enseignants du primaire et du secondaire pour répondre aux grands défis éducatifs, citons notamment l'amélioration de la qualité de l'éducation par une réduction significative des taux de redoublement et d'abandon ainsi que l'amélioration de la qualité du personnel enseignant », a déclaré Brice Hilaire Ounounou. Il a

souligné que cette validation, qui fait suite à la conception des modules de formation, est une tâche très grande. « Elle nécessite l'harmonisation entre les approches pédagogiques en cours et la pratique du terrain. Ce qui suppose un bon consensus, le choix du renforcement des capacités des enseignants du terrain. Je sais compter sur votre ingénierie et votre savoir-faire à travers ces échanges réciproques et pertinents

relatifs à la question enseignante prennent en considération le besoin de renforcer les capacités des enseignants pour qu'ils puissent dispenser des programmes personnalisés qui prennent en considération la situation particulière des enfants avec handicaps, ceux qui sont victimes des conflits, les enfants de réfugiés, les déplacés ou encore la particularité des filles pour qu'elles puissent accomplir



Les participants

; les principes de base seront retenus pour que les équipes adoptent de bons modules les conduisant vers des résultats efficaces, à savoir des documents de formation respectant les standards en matière de formation », a-t-il ajouté.

Intervenant à son tour, la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, a insisté sur l'intérêt de cet atelier et rappelé aux experts présents à ces assises : « Il faudrait que les politiques et les plans

la formation et réussir dans les filières scientifiques et techniques. »

Enfin, il convient de rappeler que le travail de rédaction s'est achevé depuis quelques semaines et aujourd'hui le travail se poursuit. Il sera clôturé par la validation avant de passer à une autre étape, celle de la formation des formateurs, puis celle de la formation des 3.000 enseignants soit 2.000 pour le primaire et 1.000 pour le secondaire.

Guillaume Ondzé

## JOURNÉE DE LA MER

## Penser aux marins qui soutiennent l'économie de la globalisation

**Le Vatican appelle à avoir une pensée pour les marins à l'occasion de la journée qui leur est dédiée dimanche**

C'est une tradition au Conseil pontifical pour les migrants et les personnes en déplacement. Chaque année, il adresse un message d'encouragement au monde de tous ceux qui sont obligés de se déplacer constamment pour exercer leur métier. Les forains, pilotes, agents à bord des trains, ouvriers transfrontaliers ou marins sont chaque jour par monts et par vaux pour gagner leur pain. Il existe donc un ministère spécialisé au Vatican, chargé de leurs prodiguer les soins de pastorale. En clair, il y a des prêtres qui officient à bord des navires par exemple ; une chapelle dans un port ou aux postes-frontières dont la fonction consiste à les assister, à célébrer la messe pour eux.

Pour la Journée de la Mer, qui se

célébrera dimanche prochain, le Conseil pontifical a décidé d'adresser des paroles d'encouragement aux marins, devenus essentiels par leur activité à l'économie du monde globalisé. Le message rappelle les faits : « Plus de 90% des marchandises sont transportées par 100.000 bateaux environ qui, en permanence, naviguent d'un bout à l'autre du monde, régis par une force de travail d'environ 1,2 million de marins de toutes les races, nationalités et religions », relève le Conseil pontifical.

Ces données constituent une réalité qui compte dans l'économie de plus en plus globalisée.

C'est pourquoi l'organe du Vatican invite spécialement les chrétiens « à prendre conscience des gênes et des difficultés que les marins affrontent chaque jour ». C'est pourquoi aussi l'Église est appelée à témoigner « de la miséricorde et de la tendresse du Seigneur pour annoncer l'Évangile dans les ports

du monde entier ». Le Vatican reconnaît que « la vie des marins est difficile et dangereuse. (...) Un bateau est rentable uniquement lorsqu'il navigue ; aussi, doit-il se déplacer en permanence d'un port à l'autre. Les marins ne choisissent pas leurs compagnons de voyage ». Dangers des mers par mauvais temps ; attaques des pirates ; salaires fantaisistes quand ils sont payés ; lois internationales aléatoires ; détresse des marins obligés de vivre de longs mois loin de leurs familles et de leur culture : ce sont autant de raisons, explique le Vatican, qui font que l'Église catholique soit devenue « la voix de ceux qui, souvent, n'en ont pas, en dénonçant les abus et les injustices, en défendant les droits des gens de la mer et en demandant à l'industrie maritime et aux gouvernements individuellement qu'ils respectent les Conventions internationales ».

Lucien Mpama



## LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

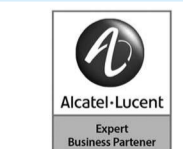
AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville  
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire  
319, Avenue Charles De Gaulle  
Face à l'Hôtel Migitel

Pas de crédit ?  
Garde le **SOURIRE** avec

**WARID**  
**SO-V-NGA**

**Appelle maintenant, Paie plus tard.**

Pour emprunter du crédit de communication :  
Compose \*1818\*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.  
Compose \*1818\*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge  
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



**AMC Telecom**



Internet à partir de  
**9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

**Nouveaux Produits**

**Nouvelles Satisfactions**



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo  
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo  
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81  
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

## SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations  
+ 1 mois d'assistance gratuite<sup>(1)</sup>

Formation  
100% Pratique

• Initiation  
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique  
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel<sup>New</sup>
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)<sup>New</sup>
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel  
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC<sup>New</sup>
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint<sup>New</sup>
- Configuration d'un moteur SMS<sup>New</sup>
- Administration d'un autocom IP<sup>New</sup>

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11  
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

**X OIL CONGO**

**SUPER PROMO**

AVEC X-OIL CONGO, PARTAGEONS NOTRE PASSION DU FOOT

### VIDANGE

GTX20W50 4 LITRES + FILTRE A HUILE

BRAZZAVILLE : 13.500 F.CFA

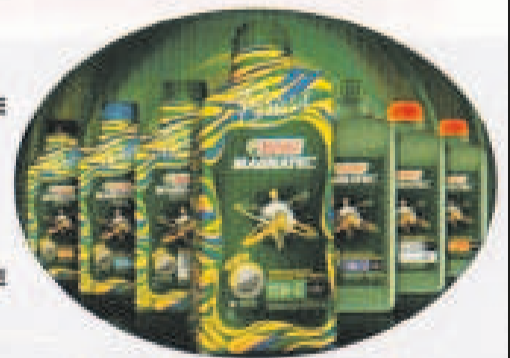
POINTE-NOIRE : 11.000 F.CFA

### VIDANGE (BUS)

GTX20W50 7 LITRES + FILTRE A HUILE

BRAZZAVILLE : 26.800 F.CFA

POINTE-NOIRE : 23.000 F.CFA



PLUS QU'UN LUBRIFIANT,  
LA TECHNOLOGIE EN MOUVEMENT

ET CE WEST PLAY FINE !!

Pour le plein de votre véhicule ou l'achat de 10 litres d'huile CASTROL, nos QUICK SHOP vous invitent à participer au tirage au sort et gagnez des bons d'achat d'une valeur de 5.000 FCFA, 10.000 FCFA, 20.000 FCFA et 30.000 FCFA



Brasil  
2014

AVEC





## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## La DGASOU s'explique sur la situation des étudiants congolais au Sénégal

**Suite à une manifestation du Collectif des étudiants congolais de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, dans la matinée du 7 juillet, Les Dépêches de Brazzaville se sont rapprochées du directeur général des Affaires sociales et des œuvres universitaires, Jean Baptiste Moussa, qui apporte quelques précisions.**

Les Dépêches de Brazzaville : Près de 120 étudiants congolais n'ont pu suivre les cours cette année à cause de l'augmentation des frais d'inscription qui sont passés de 150.000 à 200.000, voire 1 million de FCFA pour l'année de thèse. Les étudiants étaient-ils au courant de ces changements ? Comment entendez-vous décanter cette situation ?

Jean Baptiste Moussa : Depuis la rentrée académique dernière, l'université Cheikh Anta Diop de Dakar a décidé d'augmenter les frais d'inscription. Malheureusement cette décision frappe les étudiants congolais. À titre d'exemple, pour s'inscrire en troisième cycle, il faut payer 1 million au lieu de 200.000 comme avant. Les étudiants étaient bel et bien informés du changement de ces différents taux. De son côté, l'ambassadeur du Congo au Sénégal avait également informé les autorités. Donc, les étudiants demandent l'aide de l'État pour payer les frais d'inscription. Au

total, nous avons 56 étudiants boursiers de l'État congolais et 55 étudiants non boursiers.

LDB : Au niveau de l'Enseignement supérieur, quels sont les critères à remplir pour bénéficier d'une bourse d'études ?

J.B.M. : Nous remboursons les frais d'inscription pour les étudiants boursiers ; c'est-à-dire, lorsqu'un étudiant paie ces frais d'inscription, il nous fait parvenir son dossier que nous étudions et, dans la mesure des crédits disponibles, nous procédons au remboursement des frais d'inscription. Nous ne payons pas les frais d'inscription. La situation actuelle au Sénégal est que nous avons un total de 111 étudiants boursiers et non boursiers. Le total des frais d'inscription est de 41,150 millions FCFA dû par les étudiants congolais.

LDB : Face à cette situation, qu'est-ce que l'État peut faire ?

J.B.M. : Au moment où nous parlons, la situation est en train d'être examinée. À notre niveau, nous ferons une fiche pour nous adresser au ministre qui verra comment l'État peut intervenir pour aider ces étudiants.

LDB : Dans une interview accordée à Radio France Internationale, l'ambassadeur du Congo a parlé d'une année quasiment perdue pour certains sauf pour ceux qui ont payé, car, cet événement, a-t-il

dit, arrive au moment où le budget a déjà été voté. Ces étudiants attendront-ils l'année prochaine pour reprendre le chemin de l'université ?

J.B.M. : Justement, vous savez que chaque année le Congo vote un budget, et nous ne pouvons que fonctionner sur la base de ce budget. Et voilà donc une situation qui arrive soudainement. À notre niveau nous ne voyons pas comment nous allons procéder pour engager ce montant et faire face à cette situation. Raison pour laquelle nous avons eu recours au ministre qui pourra peut-être voir dans quelle mesure régler ce problème. Mais on a peur que cela fasse tâche d'huile.

**« Nous sommes dans le cas où le Congo n'a envoyé aucun étudiant au Sénégal. En fait, ce sont eux-mêmes qui ont fait des inscriptions, ou leurs parents qui sont censés connaître les conditions d'inscription. »**

LDB : Peut-on parler d'une année blanche pour ces étudiants ?

J.B.M. : Nous ne le souhaitons pas. Mais il faut savoir que nous avons plusieurs types d'étudiants : les étudiants qui sont envoyés officiellement par l'État, notamment dans le cadre des bourses de coopération. L'exemple de l'IAI, un institut africain qui a signé des accords

avec le Congo. Chaque année le Congo envoie officiellement les étudiants dans cet institut avec une participation financière pour son fonctionnement. Ici, nous sommes dans le cas où le Congo n'a envoyé aucun étudiant au Sénégal. En fait, ce sont eux-mêmes qui ont fait des inscriptions, ou leurs parents qui sont censés connaître les conditions d'inscription. Donc, ce sont leurs parents qui doivent assumer.

LDB : Dans quel pays le Congo envoie-t-il officiellement les étudiants ?

J.B.M. : Il s'agit des pays avec qui nous avons signé les accords de coopération, notamment la Chine, Cuba, la Russie, la Tunisie, le

Maroc, l'Algérie, etc. Chaque année, le Congo envoie les étudiants qui sont pris en charge par les deux pays partenaires. Avec le Sénégal, nous n'avons signé aucun accord. Mais, en dehors du Sénégal, nous avons aussi beaucoup d'étudiants au Ghana, au Bénin, au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, en France en Namibie, en Inde et dans d'autres pays, qui ont été envoyés par leurs parents. D'après

les textes en vigueur, lorsqu'un étudiant passe en deuxième année, s'il est citoyen congolais, il a la possibilité de demander une bourse à l'État congolais, et s'il respecte les critères d'attribution, la bourse lui sera accordée.

LDB : Êtes-vous en contact avec les étudiants congolais en République démocratique du Congo qui sont rentrés précipitamment au pays suite à l'opération de police Mbata ya Bakolo, lancée en avril dernier ?

J.B.M. : Nous avons tout un dossier des étudiants rentrés de la RDC. Au total ils sont 1350. Parmi eux, nous avons les étudiants boursiers du ministère de l'Enseignement supérieur et du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, et les non boursiers envoyés par leurs parents. La plupart d'entre eux ont choisi les filières qui n'existent pas au Congo. Pour certains, il faut peut-être attendre que l'État négocie leur retour afin qu'ils aillent achever leur formation. Pour ceux qui ont choisi la médecine ou les travaux publics, nous examinerons leur cas avec le rectorat s'il y a possibilité de les réinsérer. Pour les autres, nous tenterons de faire la réorientation ou de négocier avec les universités étrangères, mais à condition que ces universités aient des relations de coopération avec la RDC car il se posera un problème d'équivalence de diplôme ou de niveau.

**Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba**

# NOUVEAU FORFAIT

## PLAQUETTES DE FREINS

À PARTIR DE

# 45 000 FCFA TTC



! Attention faites réviser vos freins

**CONTRÔLE GRATUIT**  
du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2014



**CFAO MOTORS CONGO**  
cfagroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63  
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél : 05 504 93 33 / 06 665 14 39  
[www.cfaomotors-congo.com](http://www.cfaomotors-congo.com)



**TOYOTA**  
PIÈCES D'ORIGINE



## GESTION DE L'IMMIGRATION

## L'Italie favorable à un « Frontex Plus »

**Président l'Union européenne depuis le 1<sup>er</sup> juillet pour les six prochains mois, l'Italie a placé la politique migratoire en bonne place sur son calendrier politique. Elle a déjà obtenu le soutien de la France.**

« Nous ne pouvons pas laisser couler un bateau rempli de personnes car nous ne savons pas qui a les compétences pour les sauver », a déclaré le Premier ministre italien Matteo Renzi lors de la cérémonie d'inauguration de la présidence italienne du Conseil de l'UE.

Suite au drame de Lampedusa, l'Italie a lancé, en octobre 2013, l'opération Mare Nostrum pour la gestion des situations de crise. Depuis lors, l'afflux des migrants n'a fait que croître : plus de 73 000 migrants ont franchi la frontière italienne depuis le début de l'opération. La Grèce a également vu le nombre de réfugiés augmenter de 142% les quatre derniers mois de 2014.

La sécurité aux frontières relève de la compétence des États membres. Lorsqu'ils ne peuvent y faire face, ils cherchent du soutien auprès de Frontex, l'agence européenne chargée du contrôle des frontières, dont le budget est passé de 93 à 89 millions d'euros. On chiffre entre 6 et 9 milliards d'euros par mois le coût des opérations menées actuellement par l'Italie. Rome ne peut seule les financer, a souligné le vice-amiral Filippo Maria Foffi, commandant en chef de la marine italienne. « Nous sommes l'aspirine, mais pas

le médicament. La résolution de l'ONU visant à aider la Lybie est le remède », a-t-il ajouté.

Matteo Renzi a rappelé que 96% des personnes traversant la Méditerranée venaient de la Corne de l'Afrique et de la Syrie en transitant par la Lybie. En vue de renforcer les pouvoirs de contrôle des frontières, l'Italie a mis en place Frontex Plus ». Elle vient d'obtenir le soutien de Paris, qui plaide en faveur d'« une sécurité renforcée aux frontières ».

Pour le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, le problème de l'immigration en Méditerranée concerne l'UE dans son ensemble. Il a demandé de mettre plus de moyens à la disposition de Frontex, au nom « d'une responsabilité partagée qui nécessite les efforts de tous les États membres de l'UE ». Or les États membres ne semblent pas prêts à partager ces charges. Pour Matteo Renzi, même si Frontex Plus peut améliorer la situation et renforcer la sécurité aux frontières européennes, la gestion de l'immigration doit se faire en collaboration avec des pays tiers. Il appelle à trouver « une manière d'aider les autorités libyennes ».

La Libye a indiqué que parmi les trois millions d'immigrants illégaux présents sur son territoire, la plupart provenaient d'autres régions d'Afrique, tout en précisant qu'il ne s'agissait pas de réfugiés. La Lybie n'a pas signé la convention de l'ONU relative au statut des réfugiés et n'a pas mis en place un système d'asile. Le représentant permanent de l'Italie

auprès de l'UE, Stefano Sannino, a plaidé pour une collaboration avec l'Union africaine, l'Organisation internationale pour les migrations et l'Agence des Nations unies pour les réfugiés.

L'Italie se montre favorable à l'introduction d'une politique migratoire européenne capable de contribuer au programme de croissance européenne et correspondant à une stratégie visant à augmenter la croissance économique dans les pays d'origine des immigrants. Pendant son mandat à la tête du Conseil de l'UE, la Grèce avait souhaité un système unique d'asile et une gestion plus coordonnée entre les États membres de l'immigration illégale.

Plusieurs centaines de migrants ont péri ces derniers mois en essayant d'atteindre les côtes européennes. Le drame de Lampedusa a décrédibilisé Frontex et Eurosur. Les ONG ont demandé l'interruption de l'approche sécuritaire. Concernant Eurosur, elles remettent en cause ce nouveau dispositif qui doit permettre le renforcement de la sécurité des migrants tout en prévenant la criminalité transfrontalière, qu'elles considèrent comme une mauvaise réponse. Selon les chiffres de United Against Racism, le nombre de morts aux frontières de l'Europe depuis 1993 dépasse 17 300 personnes. Le géographe Olivier Clochard a demandé une réaction politique pour appeler au respect du droit maritime, qui impose de porter secours à tous les navires en détresse.

Noël Ndong

## EXPOSITION

## Le phénomène de la Sape mis en lumière à l'IFC

**Les sœurs Chevalme, deux artistes graphistes et illustratrices, se sont penchées sur ce phénomène à travers 13 toiles qui sont exposées à l'Institut français du Congo sur le thème « Greffe de l'histoire, Histoire de greffe »**

Ces œuvres sont parties du désir de confronter la Sape à la mode, vu que la mode française pourrait l'incarner à travers un autre symbole, celui des publicités de Jean-Paul Goude. C'est pour se confronter à ce symbole de la mode que les sœurs Chevalme ont travaillé avec des sapeurs en les faisant réinvestir des pauses de publicité. Sur ces toiles, ils incarnent des personnages qui, à la base, sont européens. Il y a un mélange territoire africain-territoire occidental à travers ce projet.

Les sœurs Chevalme sont arrivées à Brazzaville en 2013. Pendant un mois et demi, les locaux de Génération Elili leur ont servi de studio photo de circonstance, afin de faire poser et de photographier des sapeurs. « Nous avons sollicité certains groupes de sapeurs et nous leur avons expliqué le projet. Nous avons réussi à les faire poser et nous sommes reparties avec une douzaine de poses. Nous voulions que la présentation de ce projet se fasse à Brazzaville puisque d'une part, les sapeurs étaient l'âme du projet et d'autre part, Brazzaville était la naissance du projet », expliquent-elles.

Leurs toiles, de taille impressionnante - 4 mètres sur 3 mètres - sont des œuvres de Jean-Paul Goude, déshabillées de leurs marques et logos et habillées à l'effigie des sapeurs congolais. Cette exposition investira le hall de l'aéroport international de Maya-maya avant d'être transportée à Kinshasa où le phénomène de la Sape existe aussi.

Nées à Paris, Delphine et Élodie Chevalme, alias « Les sœurs Chevalme » sont des artistes, graphistes et illustratrices, qui rayonnent dans le paysage urbain par la qualité de leurs créations, prenant la forme de dessins figuratifs.

Hermione Désirée Ngoma

## THÉÂTRE

Brazzaville abrite la 1<sup>re</sup> édition du FITCO

**À cette occasion, la compagnie Théâtre d'art africain, affiliée à la Fédération congolaise des artistes de scène (FCAS), l'un des organes spécialisés de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (Uneac), fêtera, du 17 au 20 juillet, ses 25 ans sur le thème : « Aimer le théâtre, c'est aimer la vie »**

Selon les organisateurs, cette première édition se veut un espace de dialogue et de culture dans le monde globalisé. Elle servira également de cadre d'échange et de tribune pour le perfectionnement de l'activité théâtrale au Congo et en Afrique. « Depuis sa création, la Fédération congolaise des artistes de scène contribue inlassablement au dynamisme du secteur artistique du Congo et de l'Afrique. Dans cet élan, elle participe à la promotion de l'expression de la diversité culturelle, en facilitant la circulation des œuvres et des artistes africains », a signifié le directeur général du FITCO, Charles Baloukou.

Notons que cet événement sera patronné par le ministre de l'Économie forestière, Henri Djombo, notamment en sa qualité de président national de l'Uneac et des Vendredis des arts et des lettres. Il connaîtra la participation active des experts venus de la République démocratique du Congo ainsi que de France, et sera agrémenté par plusieurs représentations théâtrales, notamment : la Tragédie du roi Christophe (d'Aimé Césaire) ; le Destin de Caya Makhele, Nganga Mayala (de Ferdinand Mouangassa) ; la Marmite de Koka-Mbala (de Guy Menga) ; et l'Exception et la règle (de Bertolt Brecht).

Rock Ngassakys

## CENTRAFRIQUE

7<sup>e</sup> visite de Jean-Yves Le Drian

**Le ministre français de la Défense se trouve à Bangui depuis le 7 juillet après de nouvelles violences qui ont fait une dizaine de blessés parmi les soldats français, suite à de violents accrochages avec les groupes armés.**

Lundi à Bangui, Jean-Yves Le Drian était hier à Bambari à l'est de la capitale centrafricaine, où sept soldats français ont été blessés la semaine dernière au cours d'accrochages qui ont suivi l'arrestation par les forces

sécuritaires centrafricaines d'un milicien anti-balaka. C'est la 7<sup>e</sup> visite du ministre français de la Défense en Centrafrique depuis le lancement de l'opération Sangaris, le 5 décembre 2013.

À Bangui, Jean-Yves Le Drian a eu une série d'entretiens, notamment avec le commandant des forces françaises, le général Éric Bellot des Minières, et la présidente centrafricaine, Catherine Samba Panza. À Bambari, une zone qui connaît des tensions très vives entre communautés, le ministre de

la Défense s'est entretenu avec les soldats français déployés en appui de la force de l'Union africaine, la Miska. L'ex-séléka a établi de fait une partition dans le pays, contrôlant la quasi-totalité de la zone de Bambari. Les forces internationales sont appelées à être remplacées par la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca), à partir du 15 septembre, soit environ 12.000 hommes, contre moins de 8.000 hommes actuellement.

Noël Ndong

**Identifiez votre entreprise !!!**



**KD Computer**

**Livraison badges 24 H chrono**

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique



**Bzv 04 475 88 41**  
**06 668 90 11**  
**Kin +243 89 93 20 131**

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

## LENTEUR DU PROCESSUS ÉLECTORAL

## La Céni charge les politiques

**Au cours d'une séance pédagogique avec les délégués des institutions politico-administratives, le représentant du président de la Céni a rappelé que le gouvernement central et l'Assemblée nationale bloquaient le travail de son institution en ce qu'ils n'ont pas encore rempli leur part du contrat.**

« La Céni n'a reçu de moyens que pour organiser les élections locales, municipales et urbaines ». Ainsi s'est exprimé le rapporteur général de cette institution, Jean Pierre Kalamba, à l'ouverture le 7 juillet des échanges citoyens engagés entre la Céni et les institutions politico-administratives. Devant la délégation du gouvernement provincial de Kinshasa conduite par le gouverneur de la ville André Kimbuta, le représentant de la Céni a fait part des difficultés qui entravent le bon déroulement du processus électoral. Des enjeux et les défis électoraux qui s'imposent à la Céni ont été abordés sans détours par les deux parties mues par la seule envie de fiabiliser le processus électoral en cours. À ce jour, le processus semble piétiner quoique la Céni entreprenne des

efforts pour ne fût-ce que sauver les apparences. Le blocage, à en croire Jean Pierre Kalamba, proviendrait du gouvernement central et de l'Assemblée nationale qui, jusqu'à ce jour, continuent de tergiverser alors que le temps presse. Début juin, le gouvernement avait envoyé au Parlement quatre projets de loi qui prévoient, entre autres, la modification de la loi pour tous les scrutins dans l'objectif d'adapter l'arsenal juridique électoral au budget qui sera mis à la disposition de la Céni. Cette dernière ayant changé le mode de scrutin, elle est toujours dans l'attente du vote par le Parlement de nouvelles lois de manière à les adapter au processus en cours. La dernière session ordinaire de mars s'est achevée sans que ces projets de lois portant sur des matières électorales ne soient examinés. Les projets de loi du gouvernement transmis au Parlement visent notamment à modifier la loi électorale afin de l'éclater en plusieurs lois. Si ces projets de loi sont adoptés, le pays sera doté de trois lois électorales organisant chacune les prochains scrutins: Il s'agit des élections locales, municipales et urbaines, des élections des députés provinciaux, des sénateurs et des gouverneurs et des élections législatives et présiden-

tielle. L'argument évoqué par le gouvernement est que la seule loi qui organisait jusque-là lesdites élections en RDC depuis 2006 a révélé dans son application des difficultés d'ordres divers et, par conséquent, nécessitait quelques retouches.

Des projets de lois en souffrance Outre la lenteur observée dans le traitement desdits projets de loi au Parlement, la contribution financière du gouvernement se fait toujours attendre au grand dam de la Céni. Cette dernière, sous la pression de la communauté internationale, se dit disposée à publier un calendrier électoral global incluant tous les scrutins, mais elle se bute à la carence d'un budget triennal (2014-2016) couvrant l'ensemble du processus. Entre-temps, le gouvernement continue de marquer le pas. Autant l'exécutif national tergiverse à libérer les ressources financières nécessaires devant booster le processus électoral, autant le Parlement peine à donner corps à l'un des préalables majeurs du processus électoral qu'est l'organisation a priori d'un recensement administratif de la population. Les projets de lois y afférentes sont toujours en souffrance dans les deux chambres du Parlement. À tout prendre, la balle se trouve



Abbé Apollinaire Malumalu

dans le camp des politiques qui ont intérêt à accélérer les choses en donnant notamment une réponse claire aux options levées par la Céni quant au changement de mode de scrutin tel que contenu dans la feuille de route transmise à l'Assemblée nationale. En attendant, la Céni reste toujours intransigente par rapport à son calendrier électoral. Elle propose de commencer par les élections locales et municipales pour répondre à l'exigence de l'Accord de Sun City qui exigeait

que l'on commence le processus par le bas et non par la pyramide renversée telle que fait jusqu'à ce jour. À la fin, l'enjeu principal de ces différents montages devrait concerner, quelle que soit l'option arrêtée, à vider tous les arriérés électoraux de 2006 et 2011, notamment les élections des députés provinciaux, sénateurs et gouverneurs de province de sorte à crédibiliser et à démocratiser les institutions de la République.

Alain Diasso

## JUSTICE

## Les neuf membres de la Cour constitutionnelle enfin nommés

**Le chef de l'État a nommé, le 7 juillet, les neuf membres devant composer la haute juridiction du pays appelée à remplacer la Cour suprême de justice.**



Vue extérieure de la Cour suprême de justice

Après plusieurs années d'atermoiements, la Cour constitutionnelle, une des dernières juridictions restantes consacrées par la Constitution de 2006 pour compléter l'arsenal juridique du pays, est aujourd'hui une réalité. Cette haute juridiction est appelée à remplacer la Cour suprême de justice. Le processus de sa mise sur pied vient enfin d'atteindre son épilogue avec la nomination lundi de ses animateurs. Aux trois membres récemment désignés par le Parlement, en l'occurrence, Eugène Banyaku Lwape, Félix Vunduawe Tepemako et Corneille Wasenda Songo, viennent s'ajouter aux six autres supplémentaires. Ces derniers ont été désignés par le président de la République et le Conseil supérieur de la magistrature conformément à la Constitution et aux lois du pays en la matière. Ainsi, Essambo, Funga, Kalonda Ivon, Kilomba, Luzolo Bambi et Luamba Bindu viennent compléter la liste des membres de cette haute Cour dont l'effectif est désormais porté à neuf membres selon la Constitution. Ces nominations sont cependant boudées par une frange de l'opposition qui conteste, jusqu'à ce jour, la procédure de désignation des délégués du Parlement dans cette juridiction négociée en dehors d'elle. Certains ténors de l'opposition continuent de boudier la composition de cette cour pour autant que la désignation des délégués du Parlement n'a pas fait l'objet d'un traitement consensuel, loin de toute transparence.

La Cour constitutionnelle affiche aujourd'hui complet et peut maintenant siéger valablement. Pour rappel, cette haute cour est chargée du contrôle de la constitutionnalité des lois et des actes ayant force de loi. Elle a également la compétence de juger le contentieux des élections présidentielle et législatives ainsi que le référendum.

A.D.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Raymond Tshibanda fait entendre la voix de la RDC à New-York

**Les participants débattent de la dégradation accélérée de l'environnement et des ressources naturelles.**

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et Francophonie, Raymond Tshibanda, participe depuis le 7 juillet à New York, au siège de Nations unies, au Forum politique de haut niveau sur le développement durable. La réunion de portée internationale est organisée par le Conseil économique et social des Nations unies sur le thème « Pour la construction de l'avenir de l'humanité que nous voulons ». L'agenda de travail du chef de la diplomatie congolaise prévoit

notamment une intervention sur les enjeux du développement durable. Au cours des assises de New-York, Raymond Tshibanda a fait entendre la voix de la RDC sur les défis à relever sur le plan économique, social et environnemental dans le contexte actuel marqué par la mondialisation, le changement climatique et le développement croissant des inégalités à l'intérieur des États, autant qu'entre pays développés et pays en développement. La RDC a, en effet, un rôle important à jouer dans la lutte contre le changement climatique et entend attirer l'attention des décideurs sur les enjeux environnementaux de l'heure.

a question de la dégradation accé-

lée de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que ses conséquences sur le développement économique et social est placée au centre des assises de New-York. À cet effet, le forum politique de haut niveau sur le développement durable se veut un cadre d'échanges pour trouver des réponses idoines à la problématique croissance économique, progrès social, préservation de l'environnement et permettre une coordination efficace des politiques nationales et internationales en la matière.

La séance d'ouverture du forum politique a donné lieu au lancement du rapport 2014 sur les objectifs du millénaire pour le développement. Le débat général sera axé sur les politiques macroéconomiques compatibles avec la vision de développement durable pour l'après 2015, ou comment « Faire face aux défis existants et émergents pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement en 2015 et préserver les acquis du développement durable pour l'avenir ».

Les participants vont donc échanger sur les composantes essentielles d'un programme universel des politiques intégrées, pour la mise en œuvre de Rio+20, afin de réaliser l'avenir voulu, étant entendu que le développement durable requiert une coopération à l'échelle mondiale autant qu'au niveau des différentes régions.

Jeannot Kayuba



Raymond Tshibanda à New-York

## MÉDIAS

# FFJ ravive le souvenir de Bapuwa Mwamba

**Le directeur exécutif de l'association, Désiré-Israël Kazadi, à la tête d'une délégation de l'organisation, a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de ce journaliste assassiné il y a huit ans.**



Le journaliste Bapuwa Mwamba

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), s'est souvenue de l'assassinat, il y a huit ans, de Bapuwa Mwamba, journaliste indépendant de la RDC. Le directeur exécutif de cette ONG, qui a conduit, le 7 juillet, une délégation de FFJ afin de déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de ce professionnel de médias, a rappelé les qualités de ce journaliste. Désiré-Israël Kazadi a conseillé aux autres membres de la profession de s'inspirer du professionnalisme de Bapuwa Mwamba qu'il a considéré comme une plume à la fois alerte et indépendante.

Bapuwa, note-t-on, a été assassiné dans la nuit du 7 au 8 juillet 2006 par des individus non identifiés à son domicile de Kinshasa. Ce crime a unanimement été condamné par la profession au niveau national que

par les organisations professionnelles internationales.

Dans son dernier article publié dans le quotidien Le Phare et ayant comme titre « Pourquoi la transition est-elle bloquée au Congo ? », le journaliste décrivait les tensions politiques à la veille des élections générales de 2006 et dénonçait « l'intolérance politique et les intimidations policières ».

Selon FFJ, des témoignages laissaient entendre que Bapuwa

confiait à certains de ses collègues avoir reçu des menaces de mort par téléphone quelques semaines avant son assassinat et a été victime, depuis son retour au Congo, de deux autres attaques. Ancien correspondant de Jeune Afrique Économie à Paris, le journaliste était, en effet, rentré à Kinshasa en octobre 2005 et travaillait pour plusieurs journaux de la capitale, notamment Le Phare.

L'assassinat de Bapuwa survenait huit mois après celui du journaliste Franck Ngyke Kangundu et de son épouse, Hélène Mpaka, le 3 novembre 2005. « Depuis lors, bien d'autres journalistes ont été assassinés pour le travail dont le dernier est Kennedy Muliwavyo, tué sur un front militaire alors qu'il s'y trouvait en reportage. Trop c'est trop. La profession d'informer est la plus périlleuse en RDC où certains journalistes carrément ont opté pour d'autres métiers au regard d'incessants risques auxquels ils sont souvent exposés », a déclaré Désiré-Israël Kazadi.

Lucien Dianzenza

## COOPÉRATION

## Dienne Keita, la nouvelle représentante de l'UNFPA en RDC

**La représentante est allée présenter, le 7 juillet, ses civilités au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, dans son cabinet de travail.**

C'était l'occasion pour la nouvelle représentante du Fonds de l'ONU pour la population (l'UNFPA) de renouveler l'engagement de son organisation à aider la RDC à renforcer les interventions de planification familiale qui est d'ailleurs, à l'entendre parler, une priorité pour le ministre de la Santé publique. « Avec le ministre de la Santé publique, nous avons parlé de l'UNFPA, il m'a également fait part de ses priorités par rapport au développement de la population en RDC, à savoir le renforcement de la planification familiale; la prise en charge des accouchements et s'assurer effectivement que les commodités sont disponibles sur toute l'étendue du territoire et dans les 8 600 centres de santé que compte le pays », explique Dienne Keita au sortir de l'audience que le ministre de la Santé publique lui a accordée tout en ajoutant qu'à toutes ces priorités, son agence continuera à faire ce qu'elle fait déjà, à savoir être à côté du gouvernement, mobiliser davantage des ressources, prouver sa compétence sur le terrain et de se rapprocher des populations bénéficiaires pour atteindre le maximum d'entre elle dans le minimum de temps. S'agissant de l'appui de l'UNFPA en ce qui concerne la planification familiale, il ne sera que le bienvenu, car il faut reconnaître que la RDC accuse une faible couverture en besoins de planification familiale. D'après les résultats provisoires de l'enquête démographique et de santé (EDS) 2013-2014, l'utilisation des méthodes contraceptives par les femmes en union demeure toujours faible. En effet, seulement 20 % des femmes de 15-49 ans en union utilisent actuellement une méthode contraceptive quelconque (méthode moderne ou méthode traditionnelle); 8 % utilisent une méthode moderne et 13 % une méthode traditionnelle.

Le taux de prévalence contraceptive a peu changé au cours des dernières années. « En 2007, il était estimé à 21 %, il aurait baissé à 18 % en 2010 pour remonter maintenant à peu près à son niveau de 2007 à 20 %, révèle EDS. Cependant, on constate une baisse des méthodes traditionnelles au profit des méthodes modernes qui sont passées de 6 % en 2007 à 8 % en 2013.

Aline Nzuzi

## SANTÉ

## Carence de pharmaciens dans le Bas-Congo

**Un appel est lancé aux étudiants finalistes de la faculté de pharmacie de l'Université de Kinshasa (Unikin), en vue d'aller exercer dans cette province.**

Pendant que l'Ordre de pharmaciens attend assainir ce secteur, une carence en pharmaciens est constatée dans certaines provinces du pays dont le Bas-Congo. Cette situation est loin de faciliter la tâche à cette corporation et le gouvernement, qui veulent réglementer le secteur afin que chaque officine s'appuie sur les services d'un pharmacien pour rassurer sur la qualité des produits vendus à la population. Cette carence a été relevée par le président provincial de l'Ordre de pharmaciens, Glory Mpanzu, pour qui le nombre de pharmaciens enregistrés dans cette province est insuffisant par rapport au besoin.

À en croire ce praticien cité par radiookapi.net, moins de dix pharmaciens travaillent pour les cinquante-neuf structures sanitaires publiques (zones de santé et hôpitaux de référence) du Bas-Congo. « Sur les trente et une zones de santé et vingt-huit hôpitaux généraux de référence qui doivent impérativement avoir des pharmaciens parce qu'ils sont censés gérer les médicaments de l'État congolais, je peux vous dire que pour l'instant, il y a moins de dix pharmaciens présents », a-t-il déclaré à la radio onusienne. Pour faire face au manque de pharmaciens dans le Bas-



Une pharmacie

Congo, le conseil de l'Ordre des pharmaciens de cette province compte sur l'implication des futurs pharmaciens que sont les étudiants de la faculté de pharmacie de l'Unikin. Il leur est, en effet, proposé d'aller travailler dans cette province à la fin de leurs études. Cet appel a été fait, le 5 juillet, par le président provincial de cette corporation, Glory Mpanzu, à l'occasion d'une conférence tenue à Matadi sur l'exercice de la profession de pharmacien, à l'intention d'une quarantaine d'étudiants finalistes de la faculté de Pharmacie qui visite des industries transformatrices d'aliments dans cette province.

L.D.

## SANGA BLENDE

## Le coach Médard Lusadisú évalue l'évolution du recrutement des joueurs

**Vice-champion du Congo avec Sanga Balende de Mbuji-Mayi au terme de la dernière édition de la 19e édition du championnat national de football, l'entraîneur Médard Lusadisú a renvoyé quelques joueurs qui étaient à l'essai. En préparation de la saison prochaine et de la Ligue des champions, le club dirigé par Ngoy Kasanji est en négociations avec d'autres joueurs qui visiblement ont des chances d'intégrer son effectif.**

La formation de Sa Majesté Sanga Balende continue sa préparation de la pré-saison sous la conduite du coach Médard Lusadisú. Ce dernier est en train de mettre en place un groupe compétitif en vue de la prochaine édition du championnat national de football et aussi de la Ligue des champions en 2015. Et pour ce faire, le staff technique avait récemment lancé le recrutement, et une dizaine des joueurs étaient à l'essai. L'on vient d'apprendre que quatre parmi eux viennent d'être remerciés après un test non concluant. Il s'agit de Wilson Djoma venu de Bunia dans l'Ituri en Province Orientale, de Mbaya Moussa de Dauphins Noirs de Goma au Nord-Kivu, du gardien de but Kayembe Gana de l'AC Rangers de Kinshasa et de l'attaquant Junior Olemi de Shark XI FC de Kinshasa également. L'entraîneur Médard Lusadisú continue donc de superviser l'essai d'autres joueurs qui visiblement ont des chances



Sanga Balende lors d'un match à Mbuji-Mayi

d'intégrer l'effectif du club sang et or de Mbuji-Mayi. En effet, renseigne-t-on, le club vice-champion du Congo 2014 serait en négociation avec quelques joueurs, notamment l'attaquant Mbala Mbata Biscotte, le milieu offensif Yannick Tusilu Bazola, Kapesa Bangala et Junior Baumeto. Notons que Mbala Mbata, ancien du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a passé quelques saisons en deuxième suisse, et des passages en Israël et à Dubaï. Avant de tenter de relancer à Sanga Balende, Mbala Mbata a fait une saison à Kabuscorp en Angola où il n'avait pas le statut de titulaire. Il a également fait un essai à Mazembe où il n'a pas été retenu par l'entraîneur Patrice Carteron qui a quand même reconnu les qualités techniques du joueur. Pour sa part, Yannick Tusilu, également ancien du DCMP de Kinshasa, a joué une saison à Diables Noirs de Brazzaville, à l'AC Léopards de Dolisie toujours au Congo Brazzaville et auparavant au TP Mazembe de Lubumbashi où il

n'avait pas pu s'imposer au milieu de terrain. L'attaquant Kapesa Bangala est un renard des surfaces qui a joué à l'ex-Inter de Kinshasa (qui n'existe plus), avant d'aller monnayer son talent au FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi. Et Junior Baumeto a fait ses débuts à Nika à Kisangani avant de venir dans V.Club et finalement de prendre la direction de Lubumbashi pour évoluer dans Lupopo. Outre ces joueurs ont suscité l'intérêt du club, Médard Lusadisú envisage de recruter encore deux ou trois attaquants expatriés, informe-t-on, afin d'étoffer le secteur offensif du Sanga Balende. Selon le programme de préparation, l'équipe sera en stage de quelques jours à Kinshasa avant de se rendre au Gabon, au Cameroun. Le club dirigé par le gouverneur du Kasai Oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, pourrait boucler sa préparation en Europe, apprend-on, avant d'aborder la Division 1 et la 19e Ligue des champions en 2015.

Martin Engimo

## SANTÉ

# Pose gratuite des prothèses auditives aux sourds malentendants

**L'opération menée par Starkey hearing foundation, en partenariat avec la Fondation Mutombo Dikembe, vise près de mille cinq cents patients précédemment identifiés à Kinshasa.**

L'équipe de la Starkey hearing foundation a débuté, le 7 juillet, à l'hôpital Biamba Marie Mutombo (HBMM), l'opération de pose gratuite des prothèses auditives aux malentendants et sourds. Cette action de trois jours menée en partenariat avec la Fondation Mutombo Dikembe (FMD) concerne mille cinq cents malades précédemment identifiés. Elle constitue la deuxième phase de la campagne menée par ce partenariat en faveur des sourds et malentendants de Kinshasa qui a débuté en décembre 2013 et qui s'est poursuivie en mai 2014 par le dépistage des cas de surdité qui a mené au calibrage des conduits auditifs de ces malades en vue de la fabrication des implants, aux États Unis. Toutefois, les autres patients non listés qui se sont présentés aux installations de l'HBMM ont également été pris en charge pour la continuité de cette action dont la phase actuelle court jusqu'au 9 juillet.

L'opération a permis à ces malades d'entendre. Ceux qui n'ont jamais bénéficié, depuis leur naissance, de l'usage de leurs oreilles ont été surpris par le son qu'ils entendaient pour la première fois alors que les autres ont été émerveillés de recouvrer leur audition. Tous, ils devront s'habituer à cet appareillage pour en bénéficier pleinement. Mais déjà, les premières statistiques sont positives parce que la majorité a pu percevoir les premiers sons dès la pose de ces dispositifs. Un kit contenant notamment des piles de réserve a également été remis à chaque bénéficiaire à qui il a aussi été enseigné l'utilisation et l'entretien de

cet appareil. Cette opération rentre, selon l'Administrateur délégué de l'HBMM, Me Jacques Mpoy Louman, dans le cadre de la mission de cette formation médicale et de la FMD, de « *changer la vision des soins de santé en RDC* », par des soins de qualité. Le chairman de la FMD, la star de la NBA, Jean-Jacques Mutombo Dikembe, a salué l'implication du président de la Starkey hearing foundation, Bill Austin, et de toute son équipe qui ont « *fait le déplacement de la RDC en vue de permettre à ces malentendants de reprendre l'usage de leurs oreilles* ». Alors que Bill Austin a, lui, manifesté la joie de toute cette fondation et a fait la promesse de travailler pour la cause de tous ces malades. « *Nous voulons refléter la bonté du Seigneur envers ces malentendants et sourds dans le travail que nous faisons* », a-t-il souligné. Pour le président de la Starkey hearing foundation, l'important est le travail qui est fait en partenariat avec la FMD et son chairman afin d'étendre les bénédictions du Seigneur à ces malades. Il a émis le vœu de retourner en RDC en vue de la poursuite de cette campagne en faveur des sourds et malentendants.

## Le volet santé du programme du gouvernement

Pour le ministre de la Santé publique et représentant du chef de l'État à cette cérémonie, Felix Kabange Numbi, le geste posé par Mutombo Dikembe de faire venir l'équipe de la Starkey hearing foundation à Kinshasa rentre dans le cadre de la vision du chef de l'État, la révolution de la modernité. « *Mutombo Dikembe a été parmi les premières personnes qui ont compris la vision du chef de l'État, Joseph Kabila. Après avoir construit cet hôpital qui remplit toutes les conditions de la modernité, il fait aujourd'hui venir des médecins amé-*

ricains en vue de soigner la surdité des Congolais », a expliqué le ministre.

Felix Kabange Numbi a remercié, au nom des bénéficiaires et du gouvernement congolais, la star de la NBA ainsi que la Fondation Starkey pour ce geste. « *Je vous dis merci au nom de toutes ces personnes qui, hier, ne pouvaient pas entendre et qui étaient marginalisées par la société. Demain, elles vont participer au développement du pays* », a-t-il souligné.

Médecin de son état, le ministre a relevé la valeur de cette opération ainsi que de la campagne menée par la FMD et la Starkey hearing foundation. « *Compte tenu des priorités qui s'imposent au gouvernement, il était difficile de s'occuper de ces malentendants. Mais ce que nous venons de voir est rare* », a-t-il dit, encourageant Mutombo Dikembe et la fondation Starkey à continuer dans ce partenariat en faveur de la population congolaise.

On rappelle qu'en décembre 2013 et en mai 2014, l'équipe de Starkey hearing foundation a pu consulter près de deux mille cinq cents sourds et malentendants. Certains ont gratuitement reçu des soins et des médicaments pour leurs cas alors que ceux dont l'état a nécessité le port des implants ont été identifiés en vue de la fabrication de ces dispositifs aux États Unis. ans un autre chapitre, l'HBMM a reçu six prématurés dont l'état est préoccupant. Cette campagne mensuelle initiée par le chairman de la FMD permet de récupérer, chaque mois, des nouveau-nés de la maternité de Kingasani. Ces derniers sont pris en charge, avec leurs mères, jusqu'à ce qu'ils arrivent à un état sécurisant. Pendant leur séjour à l'HBMM, ils sont pris intégralement en charge en nourriture et en soins de santé.

Lucien Dianzenza

## MUSIQUE

## Le concours de chant « Gospel day » bientôt sur les écrans

**Cette télé réalité d'un nouveau genre est organisée par l'agence de communication Optimum Corporate Communication.**

Gospel Day, indiquent les organisateurs, est ouvert exclusivement aux chorales (laïques ou confessionnelles) et aux groupes de musique gospel. Ces derniers peuvent être accompagnés d'un ou plusieurs instruments de musique. Les groupes admissibles au concours doivent être des chorales mixtes dont le nombre de choristes varie entre vingt-cinq et quarante personnes (instrumentistes non compris), soit être un groupe de musique gospel. Selon les organisateurs, les chorales seront appréciées sur prestations d'un répertoire de deux chants gospels : l'un au choix et l'autre imposé par la commission musicale du Concours, à savoir le chant « Total praise ». En outre, indique-on, le concours se tiendra en deux étapes : la présélection prévue le 19 juillet dans la salle du Collège Bob et la grande finale qui aura lieu le 16 août 2014 au théâtre de verdure. À l'issue de la présélection, douze groupes seront retenus dans quatre catégories : Gospel classique, Gospel folklorique, Gospel accapela (Negro spiritual) et Gospel contemporain (New genre). Les groupes sélectionnés s'affronteront lors de la finale d'où sortiront les quatre groupes vainqueurs dans chaque catégorie. Les quatre chœurs finalistes devront ensuite s'affronter afin de retenir le grand gagnant de toutes les catégories.

La compétition met l'accent sur les bienfaits du travail en groupe. Les gagnants bénéficieront d'une cagnotte qui servira à financer un projet à portée sociale pour la communauté que le groupe représentera. C'est pourquoi chaque ensemble se présentera muni du projet social qu'il souhaiterait réaliser pour le bien de sa communauté. « *Gospel Day* » récompensera notamment les chorales qui, au-delà de la performance musicale et vocale, auront offert au public émotion et beauté.

Dani Ndungidi

## LIGUE DES CHAMPIONS-QUARTS DE FINALE

## Mazembe à Tunis en stage de préparation de la quatrième journée

**Les Corbeaux du Katanga séjournent depuis le 7 juillet dans la capitale tunisienne pour un stage de préparation avant le match de la quatrième journée des quarts de finale de la Ligue des champions contre Zamalek au Caire en Égypte.**

Le TP Mazembe de Lubumbashi séjourne depuis lundi à Tunis pour un stage bloqué de préparation. Les Corbeaux du Katanga affrontent le 26 juillet au Caire la formation de Zamalek SC d'Égypte en match comptant pour la quatrième journée du groupe A des quarts de finale de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique. Au match aller, à Lubumbashi, Mazembe s'était imposé par un but à zéro, une réalisation du milieu offensif international zambie, Rainford Kalaba. Afin de mieux aborder cette deuxième rencontre contre le club caïrote, le coach français de Mazembe, Patrice Carteron, a donc amené son équipe en Tunisie pour s'acclimater déjà au climat maghrébin et au temps du déroulement du match du Caire programmé en nocturne. Trente joueurs ont donc embarqué à bord du MD83 du Voyage, en direction, non pas de Casablanca au Maroc comme initialement prévu, mais vers Tunis. Ce change-



Arrivée de Mazembe à Tunis pour un stage de préparation

ment de destination a été décidé après une entrevue entre Patrice Carteron et le président sponsor du Mazembe et gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe.

« *Après de minutieuses études entre staff dirigeant et staff technique, le choix a été finalement porté sur la capitale tunisienne de préférence à celle du Maroc. Sa meilleure proximité avec l'Égypte, l'accès à des infrastructures adéquates, etc., permettront aux « noir et blanc » de se préparer dans la tranquillité et conditions optimales avant d'effectuer un court*

*voyage vers le Caire à quelques jours du match contre Zamalek* », indique-t-on sur le site officiel de Mazembe. C'est depuis le 26 juin que Mazembe a repris les entraînements pour préparer les trois dernières journées des quarts de finale de la Ligue des champions. Les joueurs ont aussi été soumis à des séances en nocturne déjà à Lubumbashi, question de commencer déjà à s'imprégner de l'atmosphère qui va régner le 26 juillet au Caire en Égypte où les Badianguenas seront reçus par les Diables rouges du Caire.

Martin Engimo

## SANTÉ

## La RDC bénéficiera d'un financement additionnel pour lutter contre le sida

**Parmi les partenaires qui appuient la RDC dans la lutte contre le sida figurent l'Onusida dont le rôle dans la mobilisation des ressources et dans l'appui technique n'est plus à démontrer.**

Le directeur adjoint de l'équipe régionale pour l'Afrique de l'ouest et du centre de l'Onusida, le Dr Leo Zekeng, en visite à Kinshasa s'est entretenu le 7 juillet avec le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, sur cette pandémie. Les deux personnalités ont abordé plusieurs points liés à la lutte contre le sida.

C'est ainsi que le Dr Leo Zekeng annonce au ministre de la Santé publique l'allocation par le fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme des financements additionnels pour renforcer la lutte contre le sida. Pour ce faire, la RDC devra terminer la rédaction de sa note conceptuelle sur le sida dans laquelle seront reprises les priorités du pays en matière de sida pour pouvoir bénéficier de ces fonds.

« *Avec le nouveau modèle de financement, par rapport au poids de la maladie et de la situation économique, Le Fonds mondial alloue des enveloppes aux pays. Pour le VIH-sida, il y a une enveloppe de 130 millions de dollars américains pour les trois prochaines années. Pour les trois maladies, à savoir le sida, la tuberculose et le paludisme, il est prévu une enveloppe de près septante millions de dollars américains pour les trois prochaines années* », déclare le Dr Leo Zekeng qui reconnaît, par ailleurs, que ces ressources « *restent insuffisantes par rapport aux besoins qui sont énormes. D'où le plaidoyer que nous faisons auprès des autorités sur l'augmentation des ressources nationales. Il faut donc mobiliser le secteur privé dans ce pays pour qu'il prenne ses responsabilités sociales qu'il y ait plus de ressources allouées au secteur sociale* ». Sauf imprévu, c'est le 15 août que la RDC devra soumettre sa note conceptuelle au Fonds mondial pour avoir un financement additionnel.

Blandine Lusimana

## PORT DE POINTE-NOIRE

## Le nouveau siège administratif se construit normalement

**Exécutés par la société China Geo Engineering Corporation International LTD, les travaux du nouveau siège administratif du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) se poursuivent normalement. Cet immeuble sera composé de quinze étages, et actuellement les travaux ont atteint le 13<sup>e</sup> niveau.**

Depuis le 23 décembre 2011, date à laquelle le coup d'envoi des travaux a été donné par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire attend son nouveau siège administratif. Il s'agit d'un immeuble administratif R+15 ultra moderne en verre,

en forme d'un bateau à voile. Celui-ci sera doté de bureaux, d'une salle de conférence de mille places, de restaurants, d'un système de contrôle biométrique, de quatre ascenseurs et d'autres commodités.

Les travaux sont financés par le gouvernement congolais à plus de 17 milliards de FCFA. Une fois achevé, cet immeuble permettra d'assurer le rayonnement du Port autonome de Pointe-Noire et devra, à coup sûr, améliorer les conditions de travail de son personnel et également la qualité des prestations fournies aux usagers portuaires.

Pour la petite histoire, le PAPN a été construit en 1934, plus précisément, au lendemain

de l'inauguration officielle du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO).

Il a accueilli son premier paquebot en 1939. Ce port est une ancienne section de l'Agence transcongolaise des communications (ATC). À la suite de la scission de l'ATC, le Port s'est vu doté d'un statut juridique qui fait de lui une entité autonome créée par ordonnance n°02-2000 du 16 février 2000, sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité civile, de l'autonomie financière et de gestion.

Administrées par un conseil d'administration, la gestion et l'exploitation des activités du port sont assurées par un di-

recteur général, assisté d'un directeur général adjoint. Et pour son fonctionnement, la direction générale dispose de cinq directions opérationnelles : le secrétariat général, la direction des opérations maritimes, la direction de l'exploitation, la direction financière et comptable ainsi que la direction de l'équipement et des infrastructures. Le département informatique et l'inspection générale sont rattachés à la direction générale.

Autrefois relégué aux oubliettes, le PAPN a, aujourd'hui, repris en l'espace d'une décennie, sa place de porte océane de l'Afrique centrale et de principale plateforme de transbordement dans la sous-région. Il joue un rôle important dans

les échanges commerciaux en Afrique centrale en raison de sa situation géographique et de ses atouts nautiques. C'est en fait, l'un des ports les plus importants en eau profonde dans la sous-région.

Le gouvernement congolais a fait de la réhabilitation du Port de Pointe-Noire, une priorité de son action. Et la construction de cet édifice, à quelques mètres de l'océan atlantique, obéit à ce programme d'investissements prioritaires qui vise, entre autres, la modernisation des installations portuaires et l'amélioration des performances du Port autonome de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

## MAYOMBE

## Cinq personnes tuées dans un accident de route

**Cinq personnes ont trouvé la mort, vingt-et-une ont été blessées, plusieurs tonnes de ciment endommagé et bien d'autres dégâts matériels importants, tel est le bilan d'un accident survenu le 5 juillet dans le Mayombe, sur la route lourde Pointe-Noire-Dolisie.**

Un gros véhicule immatriculé 484 JV 4, en provenance de Pointe-Noire pour Brazzaville et qui transportait plusieurs dizaines de tonnes de ciment, s'est retrouvé dans le ravin, en pleine zone forestière et montagneuse du Mayombe, dans le département du Kouilou. Selon les informations en notre possession, il s'agit d'un véhicule de marque MAN. Le stock de ciment devait être déchargé à Brazzaville. Sur son parcours, avant d'atteindre Dolisie dans le département du Niari, le chauffeur aurait pris à son bord près d'une trentaine de passagers à destination de Dolisie et de Brazzaville. Des compagnons de route de plusieurs nationalités selon notre source : Congolais de Brazzaville et de Kinshasa, Burkinabés, etc., tous perchés au-dessus des sacs de ciment.

D'après les premiers témoignages, la défection du système de freinage serait à l'origine du dérapage du véhicule. Bilan de l'accident : 4 personnes mortes sur le coup, 22 blessées évacuées à l'hôpital général de Dolisie et plusieurs dégâts matériels. L'une de ces 22 blessées a succombé à ses blessures, et quatre autres blessées graves, dont le chauffeur, ont été transférées à Pointe-Noire pour des soins intensifs.

## Les démarches des autorités

Informé de la situation, l'ambassadeur de la RDC au Congo, Christophe Muzungu, s'est rendu dimanche 6 juillet à Dolisie. Aussitôt arrivé, il s'est entretenu avec le directeur général de l'hôpital général de Dolisie, Mathias Gassay, en vue d'examiner ensemble les différents contours de la situation et trouver des pistes de solution. Après la réception des dossiers médicaux produits par les services sanitaires, Christophe Muzungu a rendu visite aux blessés pour les reconforter et s'informer sur leurs identités. Avant de se rendre à Pointe-Noire lundi 7 juillet, l'ambassadeur de la RDC au Congo a également échangé avec le préfet du département du Niari, Jean-Pierre Heyko Lekoba, et avec le maire de Dolisie, Paul Adam Dibouilou.

Joint par nos services, le directeur général de l'hôpital de Dolisie a rassuré sur le dévouement du personnel hospitalier dans la prise en charge des blessés. « L'hôpital a pris en charge les soins sans contrepartie jusqu'à ce qu'ils se rétablissent. Le préfet a aussi apporté une contribution remarquable. D'ailleurs, cinq blessés sont déjà sortis de l'hôpital, et d'ici à jeudi, les autres sortiront aussi. Enfin, en ce qui concerne l'inhumation de la personne décédée à l'hôpital, l'ambassadeur a réuni toutes les conditions pour qu'il soit enterré ici à Dolisie. Quant aux autres morts de Pointe-Noire, ils seront inhumés mercredi 8 juillet selon le programme élaboré par l'ambassadeur qui a payé trois billets d'avion à trois personnes qui quittent Dolisie ce mercredi pour Kinshasa via Brazzaville », nous a confié Mathias Gassay au téléphone.

Jeanice Hortence N'Guelllet (Stagiaire)

## OPÉRATION « LONGWA NA NZELA »

## Les chauffeurs et populations apprécient l'initiative

**Lancée déjà à Brazzaville le 27 juin par la direction générale de la police, l'opération « Longwa na nzela » qui est un module de la grande opération « Mbata ya bakolo », est attendue avec enthousiasme par des chauffeurs de bus et taxis-bus et de nombreux Ponténégrins interrogés.**

L'opération « Longwa na nzela » - autrement dit libère la voie - vise à assainir les voies publiques, comme l'ont déclaré les responsables de la force de l'ordre, conformément au décret n°2011-480 du 29 juillet 2011. Elle va permettre, selon l'avis de nombreux Ponténégrins, de donner de l'emploi à des jeunes nationaux détenteurs du permis de conduire.

Interrogé sur la question, Clément Mpassi, l'un des anciens taximen de nationalité congolaise exerçant à Pointe-Noire, s'explique : « Que nos confrères taximen d'autres nationalités ne pensent pas qu'il s'agit là d'un esprit de xénophobie ou de nationalisme mal exprimé qui serait en train de caractériser les Congolais, car cela se passe partout dans le monde et dans n'importe quel pays qui se veut sérieux. Il était devenu triste, poursuit l'orateur, d'observer que sur un échantillon des taximen pris au hasard ici à Pointe-Noire par exemple, nombreux sont de nationalité étrangère, alors qu'il y a bien des jeunes Congolais détenteurs du permis de conduire qui ne trouvent pas de taxis-bus ou de bus à conduire », a-t-il indiqué.

Cette opération « Longwa na nzela » est attendue avec impatience dans la ville, si on se réfère aux nombreuses causeries de ces der-

niers temps dans les bus, restaurants, bars, administrations, marchés et autres lieux publics. Le constat n'est pas seulement celui des responsables de la force de l'ordre. Il s'agit bien d'immoralité manifeste, de manque de déontologie et de la non observation des règles d'hygiène corporelle chez certains chauffeurs qui dégagent très tôt le matin une odeur désagréable, laissant les passagers

et bus font des dépassements à droite, n'importe comment, et vont même jusqu'à brûler des feux de signalisation. La conséquence malheureuse de ces infractions, ce sont des accidents de circulation. Et notre souhait le plus ardent, a poursuivi l'orateur, c'est de voir très rapidement à Pointe-Noire en particulier et dans toutes les villes du Congo en général,



Des taxis sur une artère de la ville océans, l'un des endroits où aura lieu très bientôt l'opération Longwa na nzela. Photo Adiac

à bord dans des conditions de respiration insupportables. Et à cette liste s'ajoute aussi la délinquance sur les voies publiques. Surtout il avait été observé entre temps qu'après certains forfaits commis des braqueurs et malfrats, ceux-ci empruntaient des véhicules non immatriculés pour s'échapper.

Blanche Ngoma, vivant au quartier la Base à Pointe-Noire, a déclaré pour sa part : « Cette opération Longwa na nzela permettra, comme l'avait signifié la direction générale de la police nationale, de mettre de l'ordre sur les voies publiques en donnant aux usagers de la route toute la sécurité à laquelle ils ont droit. On est toujours étonné de voir comment certains chauffeurs de taxis

nos rues, avenues et routes être débarrassées des véhicules en mauvais état, et que cessent ce métier les personnes n'ayant ni les documents ni les qualités pour l'exercer. »

Un autre Ponténégrin ayant requis l'anonymat a plutôt mis l'accent sur la pérennité de l'opération « Longwa na nzela », une fois lancée à Pointe-Noire, surtout que la ville océane est une porte d'entrée où, par des méthodes qui leur sont propres, des étrangers irréguliers pourraient s'introduire sur le territoire congolais. Se pose alors, comme toujours, la cruciale question de la perméabilité des frontières du pays, question à revisiter avec plus de détermination.

Faustin Akono

## INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

## Le quartier Mpaka présente sa diversité culturelle

**À la faveur du projet «Pas de quartier pour la culture», Mpaka, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement Ngoyo, a présenté les 4 et 5 juillet une kyrielle d'artistes et artisans.**

Le projet Pas de quartier pour la culture a été initié par l'Institut français du Congo à Pointe-Noire, dans le but de faire éclore les artistes et artisans peu ou pas du tout connus évoluant dans les différents quartiers de la ville afin d'être mis en valeur par le biais d'une exposition ou d'une projection vidéo de leurs œuvres, devant un public connaisseur et exigeant, dont le but est de les amener à l'excellence. Après Loandjili, en début de semaine, Mpaka a présenté son potentiel artisanal et artistique avant que Mpita ne boucle la série de présentations, mercredi prochain. « *Le projet Pas de quartier pour la culture a deux volets : d'abord mettre en lumière les artistes d'un quartier et puis impulser une véritable culture de terrain. Ces artistes parlent de leur quartier qui contribue à leur visibilité* », a indiqué Franck Patillot, directeur de l'Institut français du Congo qui a suggéré aussi que ce projet rencontre l'assentiment des pouvoirs publics et des décideurs pour qu'il prospère ; en demandant notamment aux élus

locaux, aux mairies et à tout autre décideur de participer à la réussite du projet, grâce à des apports divers pour développer la culture dans les différents quartiers qui en ont grandement besoin. Un appel bien reçu par Guillaume Tendart, conseiller socio-culturel de l'administrateur maire du 6<sup>e</sup> arrondissement Ngoyo, qui a déclaré que la porte de la mairie était grande ouverte pour tout artiste et artisan de sa circonscription.

La coordination locale de Pas de quartier pour la culture à Mpaka a été pilotée par Charly Bigoundou Koumba, Joël Nkounkou et Prencé Bazabana, un trio qui pendant près de trois mois a travaillé en étroite collaboration avec Marthe Dionnet, la coordinatrice du projet. Le travail de terrain a abouti à la détection d'artistes et artisans qui ont représenté dignement le quartier Mpaka. Pour Charly Bigoundou Koumba, il faut une véritable implication de tous pour booster la culture dans ce quartier qui a surtout besoin d'un espace pour l'expression des artistes. « *Notre souhait est que l'on mette à la disposition des artistes un espace culturel approprié ou au besoin aménager celui existant qu'est le Cercle culturel pour enfants par exemple* », a-t-il avancé.

**Au menu du jour**

Les activités ont été ouvertes avec la causerie-débat sur le thème « Être cinéaste au Congo » animée par Serge Samba, cinéaste, assisté de Nanitelamio, artiste musicien qui a écrit la musique de la série télévisée « Dibundu », réalisée et produite en grande partie sur fonds propres. Le cinéaste a énuméré les difficultés rencontrées lors de la réalisation du film, soutenu au début par un mécène de la place qui s'est désisté par la suite, ainsi que les nombreux écueils surmontés dus au manque de moyens tant matériels que financiers, bref un chemin parsemé d'embûches qui n'a nullement entamé ni la volonté, ni le moral du cinéaste et des acteurs. Les conseils et suggestions du public ont été axés dans le but de corriger la copie afin de présenter un travail plus professionnel, notamment dans « *Que ton nom soit nom* » un film du même réalisateur en préparation.

**Chacun selon son art...**

Claude Miawa, le griot à la voix langoureuse, Christ Toungou, le chanteur, le slameur à la voix du silence, et l'humoriste Duce se sont ensuite succédés sur le podium. À la deuxième journée, le griot Flad Diamonika, le rappeur Black Malaria et le

slameur et chanteur Linda Diericks se sont exprimés devant le public. Un public qui, auparavant, a contemplé avec admiration les corbeilles, chaises et autres articles du vannier François Minzelé, et les œuvres picturales du vidéaste Carl Max qui a réalisé un court-métrage dénommé « Quartier Kifula ». Le peintre Kukia, de son côté, a présenté du dessin assisté par ordinateur en projetant une série d'images représentant ce style novateur qui allie technique et créativité. Rodrigues Blaise Kodja et ses objets prototypes en modèles réduits (véhicules, maisonnettes), ses créations d'une ingéniosité particulière faits à base d'objets de récupération, ont par ailleurs épaté le public.

Pas de quartier pour la culture montre le génie, la créativité et l'habileté des artistes et artisans de Mpaka, qui ont brillé au cours de ces deux jours par la diversité et la multiplicité de leurs œuvres. L'un des représentants de cette jeune classe d'artisans talentueux, est Elisée Gacharel Kiatihou, le coiffeur. Citons aussi les artistes regroupés au sein de l'APIM (Atelier de peinture impression moderne) qui ont présenté une peinture murale alliant réalisme et cubisme. Celle-ci embellit désormais une partie du mur extérieur de l'Institut français.

**La mode se découvre**

Le clou de cette journée aura été sans conteste le défilé de mode du styliste Nestha qui a présenté une collection vestimentaire originale hommes et femmes, haut de gamme, que Mbuta Muntu Fallya et les autres mannequins ont arboré lors du défilé de mode commenté avec maestria par le styliste. À la fois mannequin, chanteur et sapeur, Mbuta Muntu Fallya a ébloui le public non seulement par son style très fashion mais aussi par son talent de chanteur que le public découvrira dans les jours à venir lors de la présentation de son album.

Enfin, une exposition de photographies d'Ange Kyna et Henri Ngoma sur le quartier Mpaka, a occupé les murs de la galerie de l'Institut français. Du pont de Patra, lieu de retrouvailles de tous pour une dégustation, à une villégiature ou une évasion au sourire permanent des habitants, trait caractéristique d'un quartier où la bonne humeur se conjugue toujours au présent : ces clichés et bien d'autres sur la multiculturalité de Mpaka sont la marque identitaire d'un quartier populaire et immense par sa superficie puisque partagé entre les arrondissements 3 Tié Tié et 6 Ngoyo.

**Hervé Brice Mampouya**

## BOXE

## Les boxeurs ponténégrins luttent pour un titre départemental

**La ville océane accueillera du 10 au 13 juillet, un championnat départemental de boxe qui se déroulera à l'école primaire 31 décembre dans le troisième arrondissement Tié-Tié.**

Une fois de plus, les boxeurs ponténégrins vont se mesurer les uns aux autres, batailler fort et produire une boxe de haut niveau pour se hisser jusqu'en finale, voire remporter le championnat.

Il s'agit d'un gala de démonstration avec des boxeurs des différents clubs de la ville engagés dans différentes catégories de poids. La boxe est une discipline sportive aux allures bagarrees, mais c'est un sport comme tout autre qui s'enseigne dans le respect de l'autre et transmet de vraies valeurs morales. À quelques mois des Jeux Olympiques prévus l'année prochaine à Brazzaville, le département de Pointe-Noire va réunir les acteurs de la boxe - amateurs et professionnels - avec un titre départemental en jeu. Cette compétition aura deux vocations : permettre aux boxeurs de la ville océane de mieux se préparer pour les échéances à venir, promouvoir la boxe et surtout, faire découvrir à la population, cet art noble qu'est la boxe. Un vrai moment de détente pour les amoureux de cette discipline sportive, car le comité d'organisation donne déjà le ton d'une compétition qui tiendra toutes ses promesses. Cependant, il compte sur un public nombreux afin que la fête soit belle.

Rappelons que la boxe était un peu laissée à l'abandon dans le département de Pointe-Noire. Voilà qu'elle reprend du galon depuis quelques années avec l'organisation de quelques championnats dans certains quartiers, comme Mboti, Tié-Tié et Mpaka.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## ORDRE PUBLIC

## Certains lieux de culte menacés de suspension

**Au total, 975 sur les 1.593 lieux de culte implantés à Pointe-Noire, sont construits avec un matériau hors norme. Les responsables de ces lieux ainsi que ceux qui ne possèdent pas de récépissé ont été appelés par Roland Bouiti Viaudo, député maire, président du conseil départemental et municipal de la ville, pour arrêter leurs activités en attendant de se conformer à la loi.**

Cet appel a été lancé le 3 juillet au cours d'une rencontre entre le maire de la ville et les responsables des églises et lieux de culte. Ceux-ci ont pris d'assaut la salle de la mairie centrale qui n'a pas pu contenir toute la foule. Cette rencontre succède à celle qui avait réuni, le 30 juin, Roland Bouiti Viaudo et les administrateurs maires des 6 arrondissements et les chefs de quartiers. Celle-ci était destinée à la restitution des premiers résultats du recensement des lieux de culte (paroisses, temples, mosquées, salle de royaume et autres) mené dans la ville. L'opération a aussi permis de recueillir les informations sur le type de matériau utilisé pour leur construction, leurs

adresses, la photocopie de leur récépissé. Ainsi, 1.464 lieux de culte avaient été dénombrés dont 386 illégaux. L'opération se poursuivant, les nouveaux résultats ont été présentés par les administrateurs maires d'arrondissements lors de la rencontre du 3 juillet. Au total 1.593 lieux de culte ont été recensés. Parmi ceux-ci 945 possèdent des récépissés, 648 n'en possèdent pas, 618 sont construits en matériau durable et 975 en matériau périssable, soit plus de la moitié du nombre de lieux

les fiches de renseignements pendant le recensement, ont une semaine pour le faire. En outre, le maire de la ville a attiré leur attention sur les nuisances sonores indiquant que ceux qui continueront à produire de telles nuisances verront leurs sites fermés. Pendant les échanges, ceux-ci ont suggéré la mise en place d'une commission d'information pour les aider à se conformer. « *Soyez de bons citoyens, aidez-nous à mener à bien le recensement. Faites comprendre aux autres que ce n'est pas la*

**« Faites comprendre aux autres que ce n'est pas la chasse aux églises, mais une opération régulière de l'État, c'est l'application de la loi »**

recensés. Ceux qui exercent leurs activités de manière illégale ont donc été appelés à suspendre leurs activités en attendant de se mettre en règle, c'est-à-dire d'obtenir un récépissé et de construire en matériau durable.

Par ailleurs, les responsables qui n'ont pas voulu signer

chasse aux églises, mais une opération régulière de l'État, c'est l'application de la loi », a conclu Roland Bouiti Viaudo, après les avoir informés de la poursuite de l'opération avec l'appui de la police et de la gendarmerie.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

## Huit équipes pour quatre places en demi-finale

**Des affiches de haute facture, prévues ces mercredi et jeudi, permettront de sélectionner les équipes qualifiées pour le dernier carré de la compétition. Excepté l'Athlétic club Léopards qui aura un match facile contre Saint-Michel de Ouenzé, les trois autres rencontres peuvent basculer en faveur de l'une ou l'autre équipe.**

Ce mercredi 9 juillet, se disputent trois matchs des quarts-de-finale retour de la Coupe du Congo de football. Le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) ouvrira, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le bal de ces quarts-de-finale retour, en recevant V.-Club de Pointe-Noire. Vainqueurs à l'aller 2-1 sur le terrain de V.-Club à Pointe-Noire, les Aiglons s'attendent à un match piège contre le club ponténégrin. En témoigne le résultat du week-end obtenu par son adversaire

lors de la seizième journée du championnat national. Sa brillante et éclatante victoire 5-0 face à l'AS Cheminots prouve bien que V.-Club, qui a rehaussé son niveau, semble déterminé à jouer les trouble-fête lors de cette seconde manche. La tâche ne sera pourtant pas facile face aux Aiglons expérimentés, rassurés par les deux buts inscrits sur le terrain de l'adversaire. La situation oblige V.-Club Mokanda à s'armer de courage et de l'engagement à réaliser un exploit. Cette équipe doit marquer deux fois sans prendre un but pour voler la vedette à Cara. Un challenge à relever en 90 minutes. Le vainqueur de cette opposition croisera sur son chemin celui du match opposant l'Étoile du Congo à l'AS Cheminots, la deuxième explication de la journée. En regardant les deux équipes, l'on se rend compte que l'Étoile du Congo a plus de pression sur

ses épaules car jouant à domicile. Cette pression influence dans la plupart des cas la prestation de l'équipe qui n'a besoin que d'une courte victoire d'un but à zéro contre les Cheminots pour passer en demi-finale. Mais les Stelliens doivent toutefois se méfier de l'esprit de révolte de l'AS Cheminots. Cette saison, l'équipe de Pointe-Noire a enregistré de bons résultats à Brazzaville. Elle a fait jeu égal de deux partout avec l'Étoile du Congo alors qu'elle était menée 0-2 et a battu l'Interclub.

#### Trois équipes de Brazzaville contre une de Dolisie, la probabilité des demi-finales

La bonne dynamique dont l'Étoile du Congo fait montre depuis le début de la saison, est l'un des atouts sur lesquels s'appuieront les Vert-et-Jaune pour enfoncer de plus belle l'adversaire en perte d'équilibre après une énorme désil-

lusion 0-5 contre V.-Club. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie, l'AC Léopards accordera son hospitalité à Saint-Michel de Ouenzé, la troisième confrontation des deux équipes en l'espace d'une semaine. Sur les deux rencontres disputées, le vainqueur est resté le même : AC Léopards. Déjà vainqueurs à l'aller 4-1, les Fauves du Niari sont si l'on peut dire ainsi, déjà assurés d'une qualification en demi-finale. Sauf un miracle. Pour les priver de ce dernier carré, Saint-Michel de Ouenzé doit l'emporter à Dolisie sur un score de 4-0. Mathématiquement, l'on ne voit pas AC Léopards qui prépare son match important contre le Coton sport, accepter une telle humiliation.

Les quarts-de-finale retour seront bouclés le 10 juillet, demain, par la rencontre Diables noirs-FC Tongo. À l'aller les Diablotins l'avaient emporté sur un score étonnant d'un but à zéro alors

qu'ils étaient reçus par leur adversaire. Le match de jeudi leur permettra de confirmer pour éviter la grande surprise de ces quarts-de-finale. Si les Diables noirs passent, ce n'est que logique car ils sont habitués à disputer les finales depuis 2011. Le contraire plongera la famille des Noir-et-Jaune en plein doute. Théoriquement les Diables noirs voient le titre national de très loin, le match nul contre la Jeunesse sportive de Talangaï ayant empiré la situation.

La Coupe du Congo reste le seul moyen de sauver la saison surtout quand on sait très bien que le vainqueur de Diables noirs-Tongo FC aura pour adversaire probable l'AC Léopards de Dolisie. Les dates des demi-finales ne sont pas encore connues. Les rencontres du dernier carré pourraient peut-être se jouer après le 20 juillet en raison des matchs internationaux.

James Golden Eloué

## HANDI-SPORT

## Albert Boueya prend la tête du comité de Brazzaville

L'actuel président de la structure en charge des sportifs handicapés a été élu le samedi 5 juillet pour un mandat de trois ans.

Albert Boueya est désormais le président du comité départemental du handi-sport à Brazzaville. Le handi-sport, rappelons-le, regroupe les disciplines sportives pratiquées par des personnes vivant avec handicap. Après son élection, le nouveau président a dévoilé son programme d'activités. Celui-ci est essentiellement axé sur la vulgarisation du handi-sport en milieu scolaire.

À ce propos, il a promis d'organiser des compétitions inter-écoles. Ce qui permettra, selon lui,

de former une équipe départementale qui représentera Brazzaville au championnat national dont la date n'est pas encore connue. Il doit compter sur un bureau d'au moins douze membres pour y parvenir.

Brazzaville n'est pas la première localité dans laquelle un comité départemental de handi-sport a été mis en place. Bien avant, les départements de la Cuvette, de la Sangha, du Niari et de Pointe-Noire l'avaient fait. Les autres suivront. En rappel, Albert Boueya est ingénieur du son à Radio-Congo.

Rodolphe Gassayes (stagiaire)

## FOOTBALL/TRANSFERTS

## Ndinga s'engage définitivement à l'Olympiakos

Prêté par Monaco à l'Olympiakos l'an passé, Delvin Ndinga va poursuivre sa carrière en Grèce. L'ancien Auxerrois aurait, selon la presse grecque, signé un bail de trois ans avec le champion de Grèce.

Pas vraiment assuré d'un temps de jeu conséquent à l'AS Monaco, où la concurrence dans l'entrejeu est très élevée (Toulalan, Kondogbia, Obbadi voir Moutinho), Delvin Ndinga a probablement fait le bon choix en s'engageant en faveur de l'Olympiakos Le Pirée, qui se serait acquitté d'une indemnité de transfert de 3 millions d'euros pour racheter ses deux dernières années de contrat.

Après son prêt l'an passé, le staff technique de l'Espagnol Michel souhaitait conserver l'international congolais, dont les prestations en Ligue des champions avaient marqué les esprits (en parti-

culier le huitième de finale aller face à Manchester United). La première intention du champion d'Afrique junior 2007 était de rentrer à Monaco pour s'y faire une place.

Mais la raison l'a finalement emportée et Ndinga retrouvera la C1 et le championnat grec au sein d'un effectif ambitieux renforcé par les arrivées récentes du Monégasque Eric Abidal et du Togolais Mathieu Dossevi (Valenciennes). L'an passé, Ndinga avait joué 19 matchs de championnat, 6 de Ligue des champions (1 passe décisive) et 8 de Coupe de Grèce (1 but). Désormais stabilisé, avec sa famille, dans un club qui compte sur lui, l'international congolais pourra et devra faire encore mieux cette saison.

Camille Delourme

## Un litige entre le FC Aarau et Chris Malonga ?

En fin de contrat au Vitoria Guimarães, Chris Malonga susciterait l'intérêt du Deportivo La Corogne, qui revient en Liga après une saison à l'étage inférieur. Mais un obstacle pourrait contrarier le transfert du gaucher de 26 ans...

À en croire nos confrères helvétiques du quotidien Aargauer Zeitung, publié à Aarau, Chris Malonga aurait signé un contrat en faveur du club d'Igor Nganga en février dernier. Si cet engagement a été tenu secret, le FC Aarau l'estime officiel, mais le joueur ne semble plus vouloir rejoindre le premier non relégable du dernier championnat suisse.

Selon l'article paru vendredi, le club suisse aurait transmis le dossier à la Fifa et entend avoir gain de cause. Difficile toutefois d'imaginer une collaboration dans ces conditions.

C.D.

## JUDO

## Maître Ange Obongo à la tête de la ligue départementale de Brazzaville

**Le nouveau président de la structure a été élu le week-end dernier pour un mandat de deux ans. Il fait de l'unité des judokas, longtemps divisés, l'une de ses priorités.**

« Le judo sort d'une période de crise. (...) C'est seulement dans l'unité et le travail que les athlètes parviendront aux bons résultats », a-t-il souligné, des jours après son élection à la présidence de la ligue de Brazzaville de cette discipline. La page sombre faite d'incompréhensions doit être définitivement tournée, selon lui, pour se mettre résolument au travail étant donné que les défis à relever sont énormes. Ange Obongo compte sur la base d'un programme d'activités visant le développement du judo à Brazzaville. Lequel projet prévoit, entre autres, l'organisation des compétitions pour évaluer le niveau des athlètes. Même si, à ce sujet, la commission ad hoc ayant assuré l'intérim avant la mise en place de la ligue, avait déjà organisé le championnat départemental en mars et la Coupe de la ville en mai 2014. À l'issue des évaluations compétitives, une sélection de la ville capitale sera mise en place. Elle défendra les couleurs de Brazzaville dans les championnats nationaux et bien d'autres tournois au plan local. Cette sélection ne manquera pas de servir le pays au plus haut, d'autant plus que la ligue dirigée par Me Ange Obongo met à la disposition de l'équipe nationale une grande quantité d'athlètes.

Les formations et les stages sont, par ailleurs, prévus. Ils concerneront les compétiteurs, les encadreurs techniques et les arbitres. Selon le président de la ligue, tous les acteurs techniques œuvrant pour le développement du judo doivent renouveler leurs connaissances pour mieux servir la discipline. Puisque sur le règlement arbitral, par exemple, les principes évoluent et changent au



Me Ange Obongo nouvellement élu. crédit photo Adiac

jour le jour. Les cadres de la ligue de Brazzaville ne peuvent donc rester en marge d'une telle évolution. Plusieurs autres projets allongent la liste des préoccupations du président Ange Obongo. Ce programme sera validé en conseil départemental inaugural qui aura lieu sous peu avant son application.

En rappel, Me Ange Obongo est ceinture noire 3<sup>e</sup> dan. Ancien Diables rouges de judo, il a participé en tant qu'athlète aux 3es Jeux africains en Algérie. Sur la gestion des structures sportives, il n'en est pas à sa première expérience. Il avait en effet assumé les fonctions de premier vice-président de la ligue de judo il y a des années. Alors qu'avant, il était l'un des animateurs de la sous-ligue de football de Talangaï. Saisissant cette occasion, l'actuel président de la ligue a demandé aux judokas de la ville capitale de se mettre au travail en étant conscients des enjeux qui pointent à l'horizon. « Nous sommes pratiquement à 13 mois des Jeux africains », a-t-il rappelé en conclusion.

Rominique Nerplat Makaya